

# LA GAZELLE



Numéro 45 - mars 2024

2€



VICES

Evern

# Sommaire

## SOCIÉTÉ

LA PARESSE, LE PÉCHÉ CAPITAL DE NOTRE TEMPS  
page 3

LA SITUATIONSHIP OU TROUBLE AMOUREUX D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION  
pages 4-5

## POLITIQUE

RUSSIE : LE « VICE GREC », TOUJOURS PEU ORTHODOXE  
pages 5-6

A VIRTUAL PANOPTICON ?  
*AI, the Individual and the State*  
pages 7-8

L'EXCEPTION AMÉRICAINE  
pages 8-9

DANEMARK: LES VIS (OU VICÉS) D'UN MODÈLE POUR LA DROITE ET  
L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE  
pages 9-10

## DIPLOMATIE

ELF, SOCIÉTÉ DE FORAGE EN ÉTAT PROFOND  
page 11

ENTRE L'ÊTRE ET LE PARAÎTRE :  
*Talleyrand, incarnation de la complexité du rôle de diplomate*  
page 12

## CULTURE

RYTHM 0 :  
lecture mulvienne de la performance et de son spectateur  
pages 13-14

DE L'ÉCRITURE DU VICE À LA VICE-LITTÉRATURE :  
une condamnation des autrices ?  
pages 14-15

## FICTIONS

LE DÉSERTEUR  
pages 15-16

« ANDAN CON UN JUEGO QUE NO SÉ POR QUÉ, TODAS ESAS HISTORIAS  
HABLAN DE ALGO QUE NO SABE » ET JE LE RÉPÈTE ET JE LE RÉPÈTE ET JE  
LE RÉPÈTE.  
page 17

Écoutez la playlist Vices (45) de ce  
numéro sur 

Couverture : Evern.

# Edito

La vertu est érigée en opposition aux vices : la dichotomie manichéenne est alors établie. *La vertu doit battre le vice de l'homme*. Le vice comme disposition au mal – ou plutôt réprouvé moralement par la société – ne saurait se détacher du prisme moralisateur.

Vicieux est l'individu ? Péchés capitaux dans la religion chrétienne, mauvais penchant, tare chez les Rougon-Macquart ou encore le *dark side* dans la culture populaire, le vice ne peut être occulté. La culture aime représenter le personnage méchant, « le villain » comme super méchant qui vient contrecarrer les plans du personnage principal. Peut-on voir dans cette opposition symétrique une forme de catharsis ? Despentès dans *Vernon Subutex* est intransigeante avec la société française, analysant avec acuité les vices contemporains et réalisant ainsi une « Comédie Humaine » 2.0 : tout y passe ! Les personnages y sont dépeints comme haïssables, que ce soit le trader hystérique accro à la came ou le réalisateur de télé loser en passant par Alex Bleach le chanteur rock populaire. Il est bien question de vices dans sa pluralité. Mais s'agit-il d'un défaut amplifié et répété, ou peut-on le généraliser à la « société » ?

Vices, vicissitudes, viciosité... les méandres du vice ne se limitent pas à l'individu : krach boursiers, guerres, pauvreté, précarité des liens sociaux, tout s'ancre dans un mécanisme comme défini en avance. Tout bon marxiste n'hésiterait pas à parler ici de cercle vicieux ! Le capitalisme sous toutes ses formes semble être le grand coupable de tous nos maux.

Perfide et rusé, Machiavel a enseigné aux politiciens à ne pas toujours être bon ; la figure du renard – ou celle de « faire croire » – recommande, par nécessité, de gouverner un peuple cruel en faisant usage de la dissimulation, des joies carnavalesques et du travestissement. Machiavélique, un nouveau synonyme pour évoquer le vice ?

Pourquoi le vice est-il autant décrié ? Si Voltaire dans son conte philosophique *Candide* prônait que « le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin », faut-il pour autant y voir le Mal même ? une forme de pathologie ? Que ce soit par le biais de la scopophilie freudienne et mulvine, du sadisme, des mécanismes d'auto-destructions, tout semble tendre vers une perversion.

Quelques séances chez le psy et nous voilà expié  
de tous ces vices, pense-t-on  
naïvement.

Méline TORNOR

# LA PARESSE, LE PÉCHÉ CAPITAL DE NOTRE TEMPS

Lavinia NEMES

**Inscrivez dans un moteur de recherche « la paresse » et vous tomberez, en premier, sur des sites internet qui vous expliquent comment la vaincre afin d'être plus productif. Elle est donc majoritairement perçue comme un défaut, un vice voire un péché qui nous éloigne du travail. Pourtant, la condamnation si naturelle de la paresse est le fruit d'une histoire où elle a toujours été discutée...**

Dans son livre *Ce que sont devenus les sept péchés capitaux*, Christian Godin défend l'idée que notre représentation moderne de ces péchés s'éloigne de leur sens théologique d'origine. Au lieu de refléter les valeurs chrétiennes dont notre culture a hérité, la représentation contemporaine des péchés capitaux refléterait davantage les valeurs de notre société capitaliste. Le péché capital de la paresse a subi une évolution particulièrement radicale au fil des derniers siècles. Ce qui était à l'origine considéré comme le péché de l'*acédie* – c'est-à-dire une tristesse profonde qui empêchait le croyant de servir Dieu – est devenu un concept bien plus sécularisé que nous associons désormais à l'évitement de l'effort et du travail.

## L'acédie en tant que négligence du service religieux

L'Église condamnait autrefois l'acédie car elle rendait le croyant négligent et nuisait à son dévouement religieux envers Dieu. Ainsi, dans le « Conte du Curé » tiré des *Contes de Canterbury*, Chaucer fait prononcer à un de ses personnages – un curé de paroisse – un sermon qui se réfère à la phrase suivante de la Bible : « Maudit soit celui qui fait négligemment le service de Dieu. » Le péché capital de l'acédie est donc celui de la paresse spirituelle. Elle est condamnable en cela qu'elle éloigne l'homme de Dieu.

## L'individu paresseux, défini par son inutilité dans le système capitaliste ?

Mais qu'en est-il de la paresse sécularisée, que nous avons définie comme une tendance à l'évitement de l'effort et du travail ? Qu'est-ce qui la rend condamnable dans notre société actuelle ? Le film *Seven* de David Fincher peut nous donner un indice. L'intrigue du film met en scène deux enquêteurs qui poursuivent un tueur en série punissant ses victimes en fonction des péchés capitaux qu'elles représentent. Sa troisième victime est un ancien trafiquant de drogue qui représente le péché capital de la paresse ; sa punition est d'être tenu aux limites de la vie et de la mort pendant plus d'une année, cloué à un lit qui est devenu sa prison.

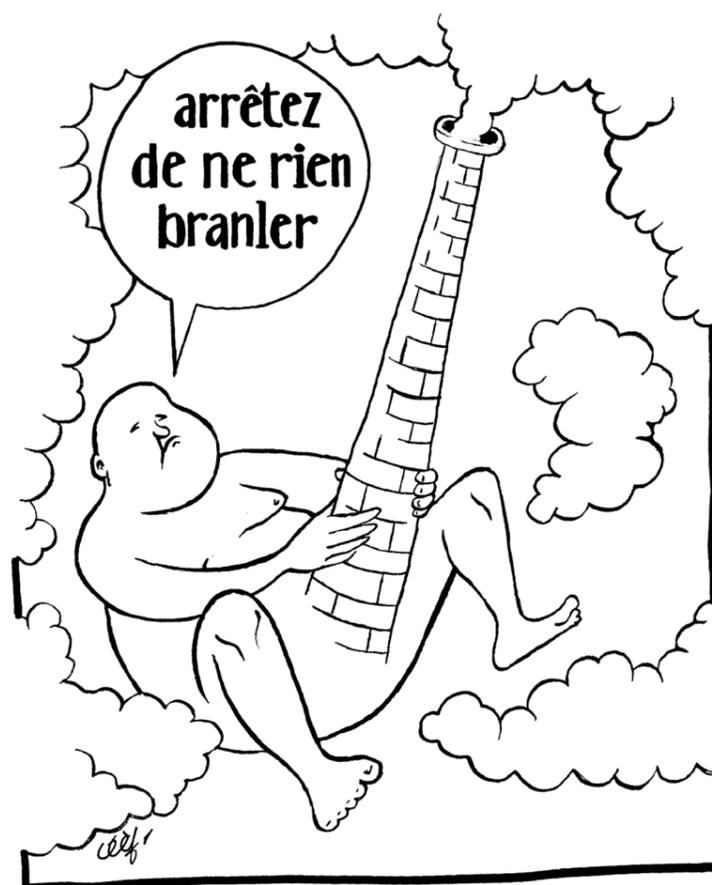
Un détail important à noter ici est que personne ne semble s'être inquiété de sa disparition durant cette année ; la victime « coupable » du péché capital de la paresse est donc un reclus de la société. Il ne semble pas détenir de rôle ou de responsabilités dans une communauté qui le rend indispensable aux yeux des autres. Il ne contribue pas non plus à la croissance économique de son pays puisque ses profits personnels résultent d'une activité illégale. De plus, son occupation criminelle pourrait être perçue comme le fruit de la paresse : par évitement d'effort, il aurait choisi la voie facile de la détérioration en faisant mauvais usage de son temps et de son énergie. Cet aspect est essentiel dans la définition moderne de notre concept de paresse. Selon Christian Godin, la paresse serait un des « seuls vices qu'une société marchande puisse encore stigmatiser », puisqu'elle ralentit « l'appareil de production ».

## Le concept de paresse est lié à celui du temps

Lors de la Renaissance émerge une conception révolutionnaire de la valeur du temps : cessant d'être vu comme un cadeau de Dieu qu'il faut mériter en l'employant à bon escient d'un point de vue religieux et moral, il devient un bien personnel qu'il faut exploiter de la manière la plus efficace qui soit. Petit à petit, l'individu cesse de considérer qu'il a des comptes à rendre à Dieu en ce qui concerne son temps ; la durée de vie qui lui revient est désormais *son* affaire, sa possession. Les concepts de temps et de paresse deviennent donc désacralisés. Dans ce contexte, il est intéressant de noter que le célèbre conseil de Franklin : « Rappelle-toi que le temps est de l'argent ! » a été d'abord formulé lors de la Renaissance italienne. Et c'est là un renversement de valeur qui perdure de nos jours.

Or, Bertrand Russell publie en 1932 un essai intitulé *Éloge de l'oisiveté*, dans lequel il défend l'idée que chaque membre de la population active ne devrait travailler que quatre heures par jour pour assurer le bon fonctionnement de la société. Avant lui, Paul Lafargue proposait même une journée de travail de trois heures, faisant lui aussi l'éloge de la paresse dans son ouvrage *Le droit à la paresse* en 1880. Selon Russell, pour revenir à ce penseur, le culte du travail est une mentalité pré-industrielle qui n'est plus adaptée au monde moderne. Pour soutenir sa thèse, il prend l'exemple de la Première Guerre Mondiale : alors que l'utilisation des machines assurait la satisfaction des besoins de la collectivité par seulement une partie de la population, on remit cependant tout le monde au travail sitôt la guerre terminée. L'éthique de travail, ou « dogme du travail » selon Paul Lafargue, fermement ancrée dans la mentalité collective empêchait toute réflexion sur la nécessité d'une telle répartition du labeur.

Au XXI<sup>ème</sup> siècle – et malgré l'automatisation croissante de nombreux postes – l'éthique du travail et la recherche incessante de profit continuent à dominer la mentalité collective. Alors que l'économiste John Maynard Keynes a prédit dans les années 1930 que le progrès technique entraînerait la réduction du temps de travail hebdomadaire à quinze heures, nous savons qu'il n'en est rien. L'anthropologue David Graeber constate que la demande d'emploi n'a pas seulement stagné, mais qu'elle s'est de plus multipliée, comme s'il s'agissait de ne pas laisser la population dans l'oisiveté. Selon lui, cette croissance incessante a aussi entraîné l'apparition de ce qu'il appelle les « bullshit jobs ». Il les définit de la manière suivante : « une forme d'emploi rémunéré qui est si totalement inutile, superflu ou néfaste que même le salarié ne parvient pas à justifier son existence, bien qu'il se sente obligé pour honorer les termes de son contrat de faire croire qu'il n'en est rien ». L'aversion de notre société pour la paresse se traduirait



également par l'invention de métiers qui ne riment à rien, uniquement pour nous éloigner de l'oisiveté.

Cette peur se traduit également par l'avènement de la « productivité personnelle ». Le terme de productivité que nous retrouvons partout sur les réseaux sociaux est une reprise intéressante du concept économique de productivité (qui est le rapport en volume entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir). En cela, un individu productif est quelqu'un qui utilise le temps et l'énergie à sa disposition de la manière la plus efficace qui soit afin de *produire* plus de résultats. Il y a pourtant un hic : sur les réseaux sociaux – et particulièrement dans le domaine du développement personnel – on voit émerger depuis quelque temps un véritable *culte* de la productivité. Non seulement les influenceurs le défendant opposent la productivité à la médiocrité et à la paresse, mais ils semblent aussi présenter la productivité comme un *bien en soi*. Le problème avec cette définition de la productivité est que c'est un gouffre duquel il est impossible de sortir : si on répond à des courriels, c'est seulement pour libérer plus d'espace dans sa boîte mail pour les e-mails à venir ; si on se lève à 6 heures du matin pour étudier, ce n'est pas pour libérer son après-midi, mais pour rajouter une séance d'études à sa journée déjà remplie. En adoptant cette mentalité-là, il y aura toujours *plus* à faire.

Comme le dit Milan Kundera, « notre vie est une esquisse de rien, une ébauche sans tableau ». Il n'y a pas de second jet dans la réalité. Il est cruel d'attendre une efficacité presque robotique de quelqu'un qui fait pour la première et dernière fois l'expérience de la vie. Et peut-être faudrait-il enfin se donner l'autorisation de ne pas instrumentaliser chaque instant de sa journée, de ralentir – d'être tout simplement *improductif*.

## LA SITUATIONSHIP OU TROUBLE AMOUREUX D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

Mélina TORNOR

**Qu'est-ce donc qu'une situationship ? S'agit-il de renoncer à faire un choix, d'une incapacité à projeter une relation dans un futur qui, consumériste et écocide, inquiète de plus en plus ? Ou s'agit-il de rejeter l'engagement, le statut du couple pour embrasser une ambiguïté dévorante ? S'agit-il d'un mal-être générationnel, ou s'agit-il tout simplement de la fin de l'amour ?**

« Mes premières relations répétaient toujours le même schéma : je m'attachais très vite, je devenais insupportable puis je me faisais *ghoster* » nous confie Adèle (tous les témoins ont demandé à rester anonymes). Cette histoire, c'est celle qui se généralise de plus en plus au sein de toute une génération : des surnoms affectifs, des gestes attentionnés, des *dates* au cinéma, des conversations sur des sujets intimes... un panel d'activités similaires à celles que pourraient faire un couple mais qui ne se définit pourtant pas comme tel.

Comment qualifier cette relation semi-amoureuse ambiguë qui rejette toutefois le statut du couple ? Ce sont les réseaux sociaux qui ont permis de la nommer comme « situationship », néologisme qui révèle bel et bien l'incertitude intrinsèque de ce type de relation contemporaine. Fusion du terme *situation* et *relationship* – soit « relation » en anglais –, la *situationship* désigne une relation intime sans étiquette, devenant alors un interstice, une zone grise entre le flirt et le couple qui peut s'éterniser... En effet, auparavant cette relation floue n'existait pas comme telle ou, du moins, n'a jamais été considérée et analysée comme un type de relation possible. Sur TikTok, le hashtag cumule plus de 6,9 milliards de vues : une expérience qui semble presque universelle chez les jeunes célibataires.

Qu'est-ce qui peut expliquer l'émergence d'un tel « flou artistique » dans nos relations ? Aussi, cette tendance sociale indéfinissable, qui varie au gré des personnes, n'est-elle pas la traduction d'un problème générationnel, d'un manque ou d'une crainte profonde ? Peut-on valoriser les *situationships* comme telles, en tirer des bénéfices ou est-ce nuisible sur le long terme ? Choisit-on cette non-relation ou la subit-on ?

### Une volonté de liberté, d'indépendance et de fluidité au sein des relations

Les *situationships* paraissent être une forme de rejet de l'engagement : il s'agit d'une relation similaire en tout point à celle du couple sans pour autant s'engager. Thomas disait vouloir une « relation sans prise de tête », vivre la relation au présent et ne pas vouloir se projeter dans l'avenir. « Je ne cherche pas seulement un plan cul mais des relations humaines », témoigne Romain. Souvent, l'excuse d'une ancienne relation passée négative est utilisée, on peut penser à l'évocation récurrente d'une « ex toxique ».

Cette recherche de relation fluide et « sans prise de tête » est la traduction sociale d'une « modernité liquide », concept développé par le sociologue Zygmunt Bauman dans son essai *Amour liquide* (Hachette, 2010). L'une des conséquences de notre société mondialisée qui prône la surconsommation est la fragilité des relations humaines qui tendent à devenir plus flexibles que pérennes. Rejet de la surprise et de tout projet s'inscrivant dans la durée, la *situationship* est l'incarnation même de cette volonté d'éphémère et d'indépendance. Ce phénomène ne devient alors que le simple reflet de cette sociabilité liquide caractérisée par la

l'individualisme ». Cet avènement de la société individualiste révèle l'hypertrophie des égos qui refusent de trouver des compromis dans leurs relations, de s'engager sur la durée et donc de s'investir d'une relation ; d'où l'arrivée imminente des *situationships* comme résultant de ce désir libéral et de cette idéologie du choix individuel.

### La traduction d'un problème communicationnel

La difficulté principale au sein des *situationships* réside dans la communication floue : trop souvent, les termes ne sont pas édictés, un membre s'est plus attaché à l'autre

la maladresse règne ; il faut montrer des signes d'affection, être attentionné envers l'autre, sans pour autant paraître épris d'un sentiment amoureux honteux.

« J'avais peur que ce ne soit pas réciproque », nous confie Camille. Cette peur de la vulnérabilité, ces non-dits et ces tâtonnements sont révélateurs d'une génération marquée par l'incertitude constante. Selon Eva Illouz, l'avènement de l'individualité et de ce qu'elle nomme comme l'« hypersubjectivité » – c'est-à-dire « un hyper-sujet, un sujet défini par ses besoins et ses désirs, ainsi que par des pratiques visant à les satisfaire » – entraîne une « incertitude ontologique », une incertitude quant à la nature même du moi, de la valeur de la personne. Ce flou pervers, cet état vaporeux contaminateur, va au-delà de simplement la *situationship*, pour venir ébranler notre valeur et notre perception de nous-mêmes : de la valorisation des relations sociales découle une dévalorisation, principalement chez les femmes, dû au marché économique et sexuel contemporain. C'est l'expérience telle qu'elle est décrite par Camille, étudiante de 21 ans qui se décrit comme ayant des problèmes d'attachement : « J'avais mal mais on me conseillait de moins me plaindre, de moins en demander, de toujours donner la performance et de jamais rien attendre de l'autre ».

Silence, non-dits et communication bancal comme source d'incertitude contemporaine dans laquelle de moins en moins de jeunes parviennent à se projeter dans le futur – entre avènements de partis extrémistes, multiplication de guerres, pandémies et éco-anxiété – amène l'autre et soi à en pâtir.

### Des relations destructrices ?

Il semble légitime de se demander l'impact des *situationships* chez ceux qui la pratiquent. Nombreux sont ceux qui la perçoivent comme l'étape transitoire avant le couple : « Je n'ai jamais vraiment vécu les *situationships* comme quelque chose d'anormal ; au contraire, c'était une normalité dans laquelle je me suis forcée coûte que coûte à rentrer », explique Camille. Ce tandem de l'entre-deux sonne presque comme un moment incontournable dans l'expérience du célibat, moment privilégié qui permet de mieux connaître l'autre, de créer une certaine intimité sans subir de pression ou de responsabilité avant de décider de s'engager ou non.

De véritables et sincères amitiés naissent parfois à la suite de cette expérience non conventionnelle : « Je suis devenue amie avec la personne car l'on a pu développer un lien affectif



liberté et, par conséquent, l'incertitude et la précarité des liens sociaux.

Mais cette quête de liberté au sein des relations serait, selon la sociologue Eva Illouz, due au capitalisme et à la philosophie libérale qui en découlent : qualifiées de « relations négatives » dans son essai *Fin de l'amour. Désarroi contemporain* (Seuil, 2020), les *situationships* insufflent une injonction au bonheur et nous poussent alors à rejeter toute forme d'engagement qui soit, proscrivant le carcan du couple. Ainsi, dans le monde de l'amour contemporain, l'envie suprême de liberté et d'autonomie n'est que l'expression de l'individualisme – la sociologue évoque même la « pathologie de

menant à une relation asymétrique. Dire ou ne pas dire, l'un des dilemmes induits par cette relation sans étiquette.

Camille et Thomas n'ont jamais réellement discuté des termes de leur relation ou des attentes qu'ils avaient : leur *situationship* a duré pendant presque deux mois, accumulant *dates*, moments d'intimité et conversations personnelles, mais les sujets sensibles tels que l'exclusivité, les projets à venir et le futur de la relation n'ont jamais été évoqués. Une relation « sans prise de tête » qui devient en réalité un casse-tête pour Camille, qui tente d'interpréter constamment les signaux brouillés que lui envoie Thomas. Les codes d'interactions ne sont pas clairs,

fort », nous raconte Elodie. Son cadre ambigu amène parfois ces relations à prendre une tout autre tournure : les liens affectifs sont conservés mais, les perspectives n'étant pas concomitantes, la relation évolue, passant de l'intime à l'amical – sans pour autant se défaire d'une forme d'ambiguïté.

Or c'est bel et bien la non-perspective d'évolution qui nous amène à en souffrir : la *situationship* tend parfois à s'éterniser indéfiniment ou bien à s'achever précipitamment. Plus intenses, plus angoissantes et plus inconstantes par leur flou intrinsèque, l'impossibilité même de toute projection dans le futur est source de frustration. Il est parfois plus difficile

de se remettre d'une *situationship* de quelques semaines que d'une relation d'un an, imaginer ce qu'aurait pu être la relation fait davantage souffrir que de penser à ce qui a été – même si la souffrance est réelle. Les possibles sont *non-explorés*, ce goût amer de *non-finitude* demeure lorsque s'achève une *situationship*. Selon Elodie, « ceux qui souffrent le plus sont ceux qui l'acceptent même si ce n'est pas leur volonté première que de rien avoir avec la personne » : construire une intimité, les prémisses d'une relation qui n'aboutira pas, amène de la souffrance. Camille et Thomas ont cessé de se voir suite au manque d'investissement de Thomas qui est arrivé prématurément

et de façon « inexplicée », six semaines après avoir commencé à se fréquenter. « J'ai tenté d'oublier la peine de cette pseudo rupture en *datant* à nouveau », avoue Camille.

Peut-on parler d'amour dans ces nouvelles formes de relations ? L'impossibilité de tisser des liens solides et amoureux n'est-il pas source d'insatisfaction ou, au contraire, n'y a-t-il pas une forme de complaisance à multiplier des relations sans attache ? Ces « relations négatives » que sont les *situationships* relèvent d'un non-choix qui consiste à ajuster ses préférences en cours de route, à ne s'engager nullement dans une relation amoureuse – cela est symptomatique de notre génération et ne se limite pas aux relations

amoureuses, ne souhaitant plus s'engager dans des entreprises ou des structures sur la durée et accumulant des contrats de courte durée par exemple.

Paradoxalement, les *situationships* produisent plaisir et douleur, elles sont pratiquées en dépit de la perte ou de la souffrance qu'elles provoquent. Traduction d'un mal-être générationnel et d'une nouvelle ère de liberté personnelle, ce non-amour n'est pas sans violence. Pour s'épargner cette souffrance, Adèle explique que « même si je crois que je n'en suis pas encore sortie, j'ai intégré les codes de la *situationship* sans jamais remettre en question, je les comprends parfaitement. Je m'en suis juste éloignée car je suis désormais en couple... ».

## RUSSIE :

### LE « VICE GREC », TOUJOURS PEU ORTHODOXE

Alexis DUARTE

**Derrière l'image d'Épinal d'un peuple grec abandonné à un hédonisme débridé, une question pour le XXI<sup>ème</sup> siècle : selon quels mécanismes politiques aujourd'hui, toujours à l'Est mais en Russie, se trouve remis en jeu le même opprobre moral qu'on jetait naguère sur le « vice grec » ?**



#### Comme une tare au pays des tsars

*Pergraecari, graecari*, « *Graeco more bibere* »... : la Rome antique nous transmet un authentique florilège d'expressions pour peindre l'art de vivre à la grecque, le mode de vie de ceux qui vivent avec bombance, qui se repaissent de mœurs légères – comme on

disait alors. Dans la langue de Molière, jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle encore, on se référait même parfois au « vice grec<sup>2</sup> », pour dénoter pêle-mêle les relations entre personnes du même sexe. Mais tout modeste qu'il soit, cet horizon lexical nous fait entrevoir au moins quelque chose d'essentiel au sujet qui vient. Du trait de langage au

trait d'arbalète qu'on lance à l'autre, la barrière est mince : chercher à rejeter chez le voisin l'origine d'un phénomène que l'on aimerait mieux voir chez l'autre plutôt que chez soi, voilà qui n'est guère récent. En clair, on rejette à l'Occident les pratiques homosexuelles, en alléguant qu'elles viennent de l'Orient ; à l'Est, on en fait un penchant bien occidental<sup>3</sup>. D'hier à aujourd'hui, peut-être que de telles représentations continuent d'innover l'imaginaire collectif : à Flaubert chez les Ottomans<sup>4</sup> répondrait Kadirov au Canada<sup>5</sup>. Mais derrière l'opposition apparente entre, d'un côté, les visions fantasmées ou réprobatrices d'un « vice oriental » et, de l'autre, les attaques politiques qui, sous couvert de probité morale, se font fort d'accabler un Occident décadent, il est bien un gouffre. Nous arrivons bientôt en Russie.

Pour le dire autrement encore, on est amené à croire que les instances morales cherchent à culturaliser un fait naturel, en le rejetant dans une culture différente ; mais que, en même temps, elles naturalisent ce phénomène en le rejetant hors du champ de la culture, du monde civilisé et policé, comme étant précisément contre-nature. Un éventail de discours ambigus et ambivalents ferait donc s'agiter sur la question un souffle de contradictions, qui révèle une intention politique plus profonde. Notons que, loin de vouloir réunir une multitude de pays et de cultures sous la notion volontiers galvaudée d'Orient, on s'en sert ici comme d'un critère distinctif purement géographique (à l'Est) et culturel (non catholique). Dans cette perspective, en promenant le regard sur l'est, l'œil ne peut pas

manquer le plus vaste pays au monde : la Russie semble se présenter d'elle-même. Dans cette ex-république soviétique, l'arsenal politique et juridique déploie son emprise pour dénoncer, stigmatiser, pathologiser les homosexuels, comme des citoyens de seconde zone. « Plus de « vice grec » en pays orthodoxe », telle pourrait être la devise poutinienne d'une chasse aux sorcières d'un nouveau genre.

#### Le poil au menton du salut

« La barbe protège de l'homosexualité<sup>6</sup> » : c'est ce que nous apprend un certain Korniliy, haut dignitaire de l'Église orthodoxe vieille-ritualiste – branche dissidente de l'Église orthodoxe russe.

1 F. GAFFIOT, *Dictionnaire latin-français*, Hachette, 1934 : « Vivre tout à fait à la grecque, faire bombance », p. 1149 ; « vivre à la grecque, dans les plaisirs », p. 719. CICÉRON, *Verrines*, I, 66 : « boire à la grecque ».

2 A. REY, *Dictionnaire historique de la langue française*, 4<sup>ème</sup> éd., Robert, 2010 : entrée « Grec, Grecque, adj. et n. ».

3 En 2013, le secrétaire général du Haut Conseil des droits de l'homme de la République islamique d'Iran, Mohammad Javad Larijani, avait déclaré : « [L'homosexualité] est considérée comme une norme en Occident et ils nous forcent à l'accepter. Nous y sommes fortement opposés. » Voir l'article paru en mars 2013 dans *The Guardian*, intitulé « Iranian human rights official describes homosexuality as an illness ».

4 On pensera en effet au voyage que fit l'écrivain normand à Constantinople, dans les années 1850, où il observa la présence des eunuques, partagé entre surprise et malaise à leur rencontre. Voir G. Flaubert, *Lettres*.

5 Allusion à une déclaration, en 2017, du dictateur tchétchène sur la chaîne *HBO Sports* : « Nous n'avons pas ce genre de personnes ici (...) et, s'il y en a, emmenez-les au Canada. » Voir l'article paru dans *Le Point* en juillet 2017.

6 Lors d'une interview accordée au média russe *NSN*, le 8 juin 2017. Trad. donnée par les médias français qui ont relayé l'information, notamment *Télu*.

Cette assertion, si elle peut prêter à sourire, est un indice de la connivence étroite qui associe deux structures de pouvoir en Russie. L'appareil d'État semble marcher main dans la main avec l'Église orthodoxe ; et les relations personnelles entre Vladimir Poutine et le patriarche orthodoxe ne sont pas un tabou. Plus récemment sur une chaîne de télévision publique, au cœur de la guerre entre les armées russe et ukrainienne, un ancien proche de V. Poutine, docteur en sciences politiques, avait tâché d'ôter tout crédit aux soldats du camp adverse.

Il avait déclaré que des bataillons de « super-soldats homosexuels<sup>7</sup> » avaient grossi les rangs militaires ukrainiens – sous l'effet d'un « lavage de cerveau » orchestré par les États-Unis. Mais dans ce communiqué, il ne se dessine rien d'autre, en vérité, qu'une pointe sarcastique, homophobe, envoyée aux soldats de Zelensky, taxés en filigrane de mollesse.

Au-delà de ces bouts de phrases propulsés au rang de sentences médiatiques, que dire du fond juridico-légal sur lequel s'appuient ces déclarations ? Outre les mots et les traits d'esprits, il est d'autres outils qui, gravés dans le marbre de la loi, ont bien plus d'influence sur la situation réellement vécue, quotidiennement, par les minorités homosexuelles russes. Il suffirait, pour s'en faire une idée, de mentionner un texte de loi adopté en 2013<sup>8</sup>, durci en 2022, qui vise à proscrire la « propagande LGBT » à l'encontre des mineurs<sup>9</sup>. Concrètement, le gouvernement russe s'est octroyé par cette loi le pouvoir de réduire au silence l'existence des homosexuels auprès de jeunes adolescents, sous couvert de défense des enfants. On a ainsi vu, en 2014, le jeu vidéo *Les Sims 4* se retrouver estampillé de la fameuse vignette « déconseillé aux moins de 18 ans », puisque l'on peut y créer des relations entre personnages de même genre. Dans un registre analogue, plus récent, un jeune couple d'hommes de 21 et 23 ans, populaire sur TikTok, s'est fait arrêter par la police en avril 2023 dans la ville de Kazan (à environ 700 km de Moscou), pour « propagande homosexuelle<sup>10</sup> ».

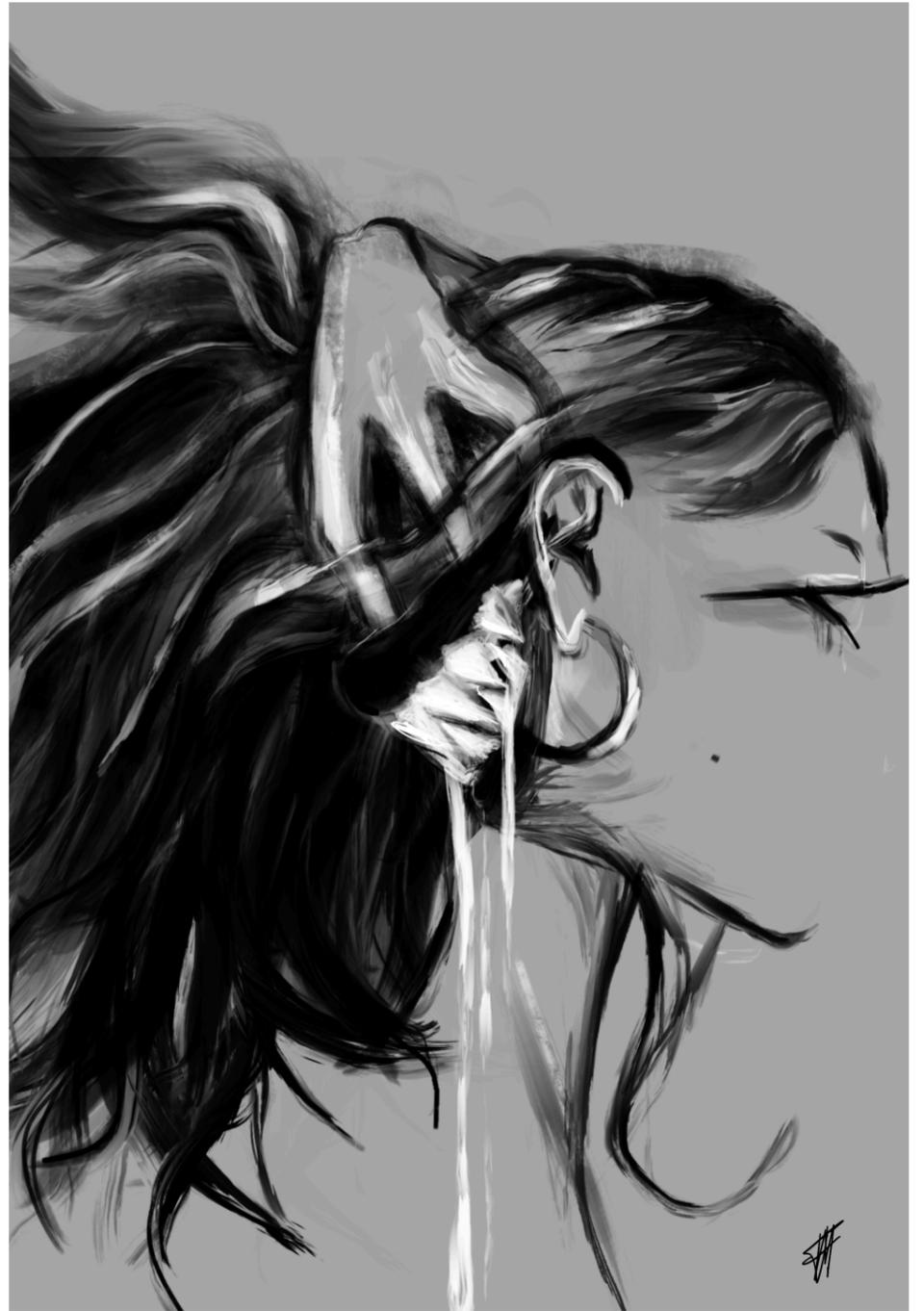
Ce qui se trouve en jeu dans ces faits divers, c'est l'empire d'un gouvernement et de ses lois sur une partie de la population, qui se retrouve non seulement réduite au silence, mais encore silencieuse : ces gens-là ne doivent pas parler et il ne faut pas parler d'eux non plus. En analysant de son côté les angoisses

des détracteurs du concept de genre, la philosophe étasunienne Judith Butler s'est employée, en ce sens, à définir certains points cruciaux. L'un des traits caractéristiques d'un régime fasciste<sup>11</sup> – selon elle, et dans le sillage d'Hannah Arendt – réside dans le fait de convertir une communauté déjà vulnérable en un bouc émissaire – ici, les communautés homosexuelles. En clair, il s'agit de brandir le pantin dérangeant de l'homosexuel, comme un redoutable épouvantail, comme une figure-repoussoir, dans un intérêt tout trouvé : celui des enfants – de « nos enfants ». L'esprit des jeunes gens est alors « protégé », c'est-à-dire formaté à la seule perspective d'une vie future bien rangée, dans les sillons ordonnés de la vie conventionnelle qui s'offre à eux : service militaire, mariage, famille.

### Poutine travesti·e

Au Sud de Moscou résonnent des cris effroyables, dans la Tchétchénie concentrationnaire, région autonome de la Fédération de Russie, ceux des hommes violentés, humiliés et torturés, au nom de « nos enfants », au nom de la nation, par les mains de cette même nation. Élevé au statut de motif suprême, l'idéal de protection des mineurs remet en mouvement les rouages d'un douloureux amalgame : les homosexuels sont un danger pour les plus jeunes, car ils seraient, en puissance, des pédophiles. Sans revenir sur quelques scandales qui ont terni l'image, à ce sujet, de certains prélats orthodoxes, on pourrait se borner à remarquer que ce jeu de langage opère comme une rotation en sens inverse : on en revient, presque frontalement, au parallèle entre le « vice grec » (ou pédérastie) et l'homosexualité. C'est pour tenter de faire voir l'étendue de cet horizon de politique, menée dans le plus vaste pays d'Europe de l'Est, qu'il a fallu repartir d'un héritage culturel.

Ce serait l'objet d'une étude plus poussée que d'exprimer au mieux les rapports entre Occident et Orient sur cette question-ci – et l'apport récent des *cultural studies* et des *queer studies* est inestimable en ce sens. Aussi pourrait-on supposer que le citoyen russe « déviant », par le simple fait d'exister, incarne l'avatar d'un sujet politique ultra-étatisé, dans le sens où son identité est en grande partie investie par l'État d'une charge sémantique négative. À l'inverse, à l'autre extrémité, le citoyen *queer*, en démocratie libérale occidentale, fait se déployer les aspects de ce même sujet politique ultra-étatisé, mais dans un sens positif. La subjectivité politique de l'individu



LGBT se trouve, dans un cas, vidée de sa substance et réduite au silence ; dans l'autre, produite et contrôlée – en vertu, pour le dire avec Paul B. Preciado, d'« une technologie psycho-politique de modélisation de la subjectivité permettant de produire des sujets qui se pensent et agissent comme corps individuels (...) avec identité de genre et sexualité fixes<sup>12</sup> ».

L'analyse du philosophe espagnol nous confinerait alors à cette ultime interrogation : un sujet politique homosexuel, encore vierge du codage de l'État, pourra-t-il un jour se substituer à ceux de l'Est et de l'Ouest ? En bref, face aux États, face aux libéraux d'ici ou aux conservateurs de là-bas, tâcher avec Preciado de se réapproprier son identité sexuelle et de la « diluer dans une bonne dose de psychédélisme hédoniste micropolitique<sup>13</sup> ». Alors, un trip sous acide : Poutine en *drag-queen*, talons hauts, brandit sur la Place-Rouge un drapeau arc-en-ciel, aux manettes d'un char bariolé de la marche des fiertés. Pour un autre jour, peut-être. Et, en transe, Bacchus de proclamer tout haut :

« *Quolibet amentes pergraecentur latere omnes<sup>14</sup>.* »

7 D'après une intervention du politologue Sergei Markov, ancien conseiller de V. Poutine, prononcée en direct sur la chaîne de télévision *Rossiya-1* en août dernier.

8 Cette loi, dite loi fédérale n° 135-Ф3, votée à l'unanimité moins une voix, interdit « la promotion de relations sexuelles non traditionnelles auprès des mineurs ».

9 La loi est cependant durcie en novembre 2022, puisqu'elle est étendue aux majeurs, en vue d'interdire la « propagande » des « relations sexuelles non traditionnelles » et le « déni des valeurs familiales ».

10 Voir à ce sujet, par ex., l'article du *Moscow Times*, hebdomadaire russe indépendant publié en anglais, début avril 2023.

11 Voir J. BUTLER, « What threat ? The campaign against "gender ideology" », *Glocalism : Journal of Culture, Politics, and Innovation*, n°3, 2019, p. 10 : « The new alliance of Christianity and fascism proclaims that one main cause of this chaos (...) is gender understood as a threat to social structures, to the nation, etc. » C'est nous qui soulignons.

12 P. B. PRECIADO, *Testo junkie : sexe drogue et biopolitique*, Points, 2008, p. 109.

13 *Ibid.*, p. 370.

14 « Qu'ils s'enivrent à la mode grecque, de quelque côté qu'ils viennent, tous ces fous insensés ! » Texte original et trad. personnelle.

# A VIRTUAL PANOPTICON?

Emily WORLOCK

## AI, THE INDIVIDUAL AND THE STATE

**Whilst algorithms can serve as a powerful and valuable resource for collecting and using data for the betterment of society, artificial intelligence (AI) might nonetheless be some kind of a threat to our lives both individually and institutionally.**

First, the extent to which AI can pry into the private sphere, be used to monitor our activity and, in a Foucauldian sense, assert power over us is problematic. Moreover, the bias in AI can pose an issue for public policy formation and its ability to distort factual information, and create new media, is a source of concern for democracies, especially during electoral campaigns. Thus, regarding AI with a degree of caution is a wise stance to take.

### At an individual level

AI serves as a major form of surveillance which endangers our personal privacy. Indeed, as a study by the Turkish scholar Professor H. Akin Ünver suggests, the use of algorithms has made it much easier for technology companies and governments to monitor people<sup>1</sup>. Apparently innocuous, quotidian activities such as using a search engine to find something, uploading health data onto an app, and posting and liking information on social media all provide a wealth of information which can be used to analyse behaviour and micro-profile users<sup>2</sup>. The Cambridge Analytica scandal is a key example of when personal data was harvested on Facebook and sold to a third party in order to influence political situations, such as the 2016 Brexit vote in the United Kingdom and presidential election in the United States<sup>3</sup>. Moreover, as Gilles Deleuze remarked in his article *Les Sociétés de Contrôle*, technology companies are able to exert control over users in two ways: passively via interference and actively by hacking and creating viruses<sup>4</sup>.

Not only can this information be easily stolen from us, but it can also be used against us. Algorithms can effectively ‘nudge’ people to make particular decisions by controlling the information they consume online. ‘Nudge theory’ was first coined by the Nobel Prize winner Richard Thaler and Cass Sunstein – it is a way of subtly persuading and influencing people to make certain decisions<sup>5</sup>. By having algorithms based on people’s preferences, it means that they can become locked in an echo-chamber which only reflects a particular political view, for instance<sup>6</sup>. Moreover, in *La Vie algorithmique. Critique de la raison numérique*, Éric Sadin remarked upon the rise of ‘neuromarketing’ whereby personalised advertisement is used to stimulate consumers to buy various products<sup>7</sup>. The implication of this is an increasingly monolithic mindset and a less tolerant world.

Furthermore, it is becoming difficult to be able to decipher reality from fiction due to AI being used to generate fake media. This has dangerous implications

the function of communicating and messaging, rather they have evolved into politicised fields of action whereby information and disinformation in regards to news reporting for instance whereby disinformation can completely alter people’s awareness and understanding of events. In addition to this, the political communication professor Andrew Chadwick remarked upon social media becoming a ‘hybrid media system’; essentially platforms such as Facebook, X (formally Twitter) and Instagram no longer serve can be effortlessly spread, again massively shaping people’s understanding of the world<sup>8</sup>.

Thus, how can any decision we make be well informed if the range of sources we view to form our opinion have been selected by an algorithm to reflect our previous preferences? The individual therefore faces both an existential and epistemological crisis. This dilemma also appears to resonate greatly with Foucault’s concept of normalising judgement, whereby in being effectively disciplined through the increasingly limited frontiers of our knowledge, we become passive conformists to a much larger, apathetic system<sup>9</sup>. Deleuze adds further concern to this issue by questioning whether one can even imagine themselves as an individual or a member of a collective body, for in both cases

it is our environment which inspires a sense of identity, but if our environment is itself controlled, then what autonomy do we still possess<sup>10</sup>?

### At an Institutional Level

AI has been used by governments in order to inform on making new policies. Indeed, behavioural analysis studies involving algorithms were used during the United Kingdom’s 2015 general election to gauge public sentiment<sup>11</sup>. On the one hand, this could be beneficial in helping policy makers to pinpoint the more pressing and critical issues which voters desire to be resolved. However, this tool can also be used for nefarious and vicious purposes as well. Studies show for instance that the Chinese government have used algorithms to prevent physical mobilisation by omitting content that appears to be critical from the mass media consumed by citizens<sup>12</sup>. Moreover, using AI to aid policy formulation also raises other issues such as how one can account for statistical bias in the data used.

Furthermore, whilst using AI to counteract bureaucracy may seem like an effective solution, the prioritisation of efficiency over human deliberation is a slippery slope which can result in the acceptance of automated decisions and exclusion of humans from de facto decision making. Sadin explored this idea with his alêtheia algorithmic theory, whereby AI controls all features of society and eliminates uncertainty altogether from decision making by determining the best solution for humans – the result being AI assuming authority over humans<sup>13</sup>. Furthermore, a study by the political scientist Professor Andreas



1 Ünver, H. A., “Artificial Intelligence, Authoritarianism and the Future of Political Systems”, Centre for Economics and Foreign Policy Studies (2018), p. 2.

2 Ibid

3 Ibid

4 Gilles Deleuze, “Les Sociétés de Contrôle”, *EcoRev*, (2018), p. 10.

5 Ünver, “Artificial Intelligence”, p. 8

6 Jungherr, A., “Artificial Intelligence and Democracy: A Conceptual Framework”, *Social Media + Society*, (2023), p. 4.

7 Lomazzi, L., Éric Sadin, *La Vie algorithmique. Critique de la raison numérique*, Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 11 mai 2015, <https://journals.openedition.org/lectures/17973> (Accessed 2nd December 2023)

8 Ünver, “Artificial Intelligence”, p. 1

9 Foucault, M., *Discipline and Punish* (London, 2020), pp. 76-77.

10 Deleuze, “Sociétés”, p. 8.

11 Ünver, “Artificial Intelligence”, p. 9.

12 Ibid

13 Laurent McDuff, *L’intelligence artificielle ou l’aboutissement de la technique moderne*, <https://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de/570607/l-intelligence-artificielle-ou-l-aboutissement-de-latechnique-moderne> (Accessed 2nd December 2023)

Jungherr suggests that AI threatens democratic elections by eroding away the idea of “organised uncertainty” which aids the democratic process<sup>14</sup>. Jungherr, however, also wrote that at the moment AI’s capacity to do this is largely “limited” due to the fact that not everyone votes in elections, so no victory can be predicted with absolute certainty<sup>15</sup>. Regardless, the upcoming elections in Indonesia, the

United States and India are a source of concern for many voters who fear the effects that AI shall have on media content<sup>16</sup>. Thus, AI can still be viewed with suspicion by voters, thus reducing people’s trust in their government and the authenticity of elections.

Again, it must be reiterated that AI can be used as a force for good, but nevertheless being cautious, possessing an astute awareness of the

fragility of our individual liberty, and a critical mind to navigate the swathes of disinformation is becoming increasingly important and quite vicious.

14 Jungherr, “Artificial Intelligence”, p. 8.

15 Ibid.

16 Fitzwilliam, H., How AI could sway voters in 2024’s big elections, <https://www.chathamhouse.org/publications/the-world-today/2023-10/how-ai-could-sway-voters-2024s-big-elections> (accessed 2nd December 2023)

## L’EXCEPTION AMÉRICAINE

Guélan ZAOUR

**Les gens détestent la politique. Pourtant, qu’est-ce qu’ils en parlent ! La politique est un monde assez particulier en ce qu’elle est à la fois exécrée et centrale dans nos conversations quotidiennes. Et bien souvent, ceux qui prétendent ne pas s’y intéresser, ceux qui ne votent jamais parce qu’ils sont tous pourris » sont les premiers à s’épancher des heures durant sur les causes de leur dégoût. Les hommes politiques seraient vicieux, agissant volontairement à l’encontre de la morale. Et quoi de plus immoral qu’un système électoral qui fait gagner les perdants?**

### L’exceptionnalisme électoral américain

La démocratie américaine est régulièrement sous le feu des critiques à cause de son manque de modernité. Financement des campagnes électorales, vote des prisonniers, gerrymandering, scrutin uninominal à un tour... tout fait scandale chez l’oncle Sam ! Mais l’institution la plus controversée reste le collège électoral. Sans prétendre à une analyse détaillée, cet article a pour objectif d’explorer le fonctionnement vicieux, les défauts et les défenses du collège électoral qui élit le Président des États-Unis d’Amérique.

### Le fonctionnement du collège électoral

Le collège électoral est une institution complexe qui fait de l’élection présidentielle un scrutin indirect. Il est composé de 538 grands électeurs qui votent pour le Président. Pour remporter l’élection, un candidat doit obtenir au moins 270 voix, soit la moitié du collège électoral plus une voix. À la suite du recensement décennal, un nombre de grands électeurs est attribué à chaque État selon son nombre de sénateurs (deux pour chaque État) et de représentants (le nombre varie selon la population). Suivant les règles du *winner-takes-all*, le candidat remportant le plus de voix dans un État remporte l’ensemble des grands électeurs lui étant attribué, compte non tenu de sa marge de victoire. Chaque État étant libre de choisir sa méthode de désignation des grands électeurs, le Nebraska et le Maine ont mis en place un dispositif différent de celui décrit précédemment. Dans ces États, le système du *winner-takes-all* ne s’applique pas. Le candidat en tête dans l’État obtient deux grands électeurs, ceux qui correspondent aux deux sénateurs représentant l’État.

Les autres électeurs sont désignés en fonction du résultat dans chaque district congressionnel, ces

circonscriptions législatives dans lesquelles les représentants sont élus. En 2020, Joe Biden est arrivé en tête dans le Maine à la fois à l’échelle de l’État tout entier et dans le premier district, lui garantissant trois électeurs. En revanche, Donald Trump a obtenu plus de voix dans le second district, lui permettant d’obtenir un électeur. Voilà pour ce qui est des règles de l’élection présidentielle. Mais alors, pourquoi ce système, avec ses vices, est-il controversé ? Et surtout, pourquoi n’a-t-il connu aucune réforme depuis l’inclusion du District de Columbia au processus en 1961 ?

### Des grands électeurs divisés

Si le collège électoral est formé de 538 électeurs, aucune clause constitutionnelle ne stipule que seuls les candidats des deux principaux partis peuvent obtenir des grands électeurs en remportant l’élection dans un État. Alors que se passerait-il si aucun candidat ne remportait 270 voix, en raison d’une division du collège entre plusieurs candidats ou à cause d’une égalité ?

Ce cas de figure ne s’est produit qu’une seule fois, en 1824. Aucun candidat ne s’était imposé dans le collège électoral en remportant une majorité des grands électeurs. Lorsque le collège électoral est incapable de choisir un vainqueur, le 12<sup>ème</sup> amendement stipule que la Chambre des Représentants doit choisir un Président parmi les trois candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de grands électeurs. Mais les choses se compliquent à nouveau. À l’occasion de ce vote, chacune des cinquante délégations a une voix. Le vote de la délégation est attribué au candidat recevant le plus de voix parmi les représentants de l’État en question. Si, lors du vote de la Chambre, aucun candidat n’obtient une majorité, la Chambre continue de voter jusqu’à ce qu’un Président soit désigné. Ce système est en quelque

sorte une élection indirecte suivant une autre élection indirecte. Si le résultat de l’élection n’a été décidé par la Chambre qu’en 1824, l’idée du collège électoral n’a été acceptée par les pères fondateurs que parce qu’ils estimaient qu’il serait impossible pour tout candidat succédant à George Washington (dont l’élection en tant que premier Président ne faisait aucun doute) d’obtenir une majorité des grands électeurs. Le bipartisme n’a pas été anticipé. Il s’est pourtant installé dès l’élection de 1796<sup>2</sup>, à l’époque entre les démocrates-républicains de Thomas Jefferson et les fédéralistes de John Adams.

Le collège électoral, par sa complexité, ses procédures administratives et ses spécificités locales (Maine et Nebraska), est un système assez nébuleux qui n’encourage pas la participation électorale. La très grande majorité des sont des *safe states* acquis à un parti ou à l’autre et dont les tendances politiques ne changeront que sur le long terme. Seuls quelques États sont réellement compétitifs et décident du résultat de l’élection, ces États dans lesquels les candidats passent tout leur temps et dépendent toute leur énergie et tout leur argent.

### L’influence du vote populaire

Le vice du collège électoral le plus souvent pointé du doigt est que la victoire du candidat ayant remporté le plus de voix à l’échelle de la nation n’est pas garantie<sup>3</sup>. Si les victoires de George W. Bush en 2000 et de Donald Trump en 2016 sont les exemples les plus récents et les plus analysés, une situation semblable aurait tout à fait pu se produire en 2020. Alors que Joe Biden a obtenu 51,26% des voix, soit une claire majorité du vote populaire, contre 46,80% des voix pour Donald Trump, soit une marge de victoire de 4,46 points et



quelque 7 millions de voix, il aurait suffi de 76 518 voix supplémentaires réparties dans le Nevada, l’Arizona, la Géorgie et le Wisconsin pour assurer la réélection du candidat républicain. En 2016, outre la faiblesse de la campagne de Hillary Clinton dans la Rust Belt qu’elle croyait acquise aux démocrates (Barack Obama y avait obtenu de très bons résultats en 2008 et en 2012), c’est le bon score de la candidate du parti vert Jill Stein dans le Wisconsin, le Michigan et la Pennsylvanie qui a été le facteur le plus déterminant dans la victoire de Donald Trump, amputant le résultat de Clinton d’une part cruciale de l’électorat.

En 2000, c’est la Floride qui a fait basculer l’élection en faveur de George W. Bush, qui est arrivé au pouvoir fort de sa marge de victoire de 537 voix dans l’État mais ayant remporté 600 000 voix de moins que le démocrate Al Gore. Ce résultat est le fruit d’une bataille juridique qui a abîmé la légitimité du collège électoral et de la Cour Suprême sur le long terme. La Floride est le dernier État à avoir comptabilisé les votes en 2000, et le résultat était si serré qu’un recomptage a été ordonné par la Cour Suprême de la Floride dans des conditions que W. Bush rejetait. La Cour Suprême des États-Unis s’est emparée de l’affaire et a annulé le recomptage<sup>4</sup> accordant l’élection à Bush.

1 Rami Fakhouri, « *The Most Dangerous Blot in our Constitution : Retiring the Flawed Electoral College Contingent Procedure* », *Northwestern University Law Review*, n° 104-2, 2010, p. 705-740.

2 Pasley, Jeffrey L., *The First Presidential Contest: 1796 and the Founding of American Democracy*, University Press of Kansas, 2016.M

3 Feerick, John D., « *The Electoral College – Why it Ought to be Abolished.* », *Fordham L. Rev.*, n° 37, 1968.

4 « *Bush v. Gore* », Oyez. Consulté le 13 novembre 2023 : <https://www.oyez.org/cases/2000/00-949>.

### Propositions de réformes

De nombreuses propositions de réformes du collège électoral existent et toutes présentent un certain nombre de difficultés. Nous couvrirons la proposition la plus populaire : l'élection au suffrage universel direct<sup>5</sup>. L'élection au suffrage universel direct est la proposition la plus simple dans l'idée. Il s'agirait de mettre en place un système d'élection nationale dans lequel le candidat obtenant le plus grand nombre de voix l'emporte. S'il existe des désaccords quant au seuil électoral nécessaire pour qu'un candidat soit déclaré vainqueur (majorité, pluralité...), cette proposition est largement celle qui suscite le plus d'enthousiasme. En 2020, Gallup a publié un sondage<sup>6</sup> montrant que 61% des Américains étaient favorables à une suppression du collège électoral et de l'instauration d'un système dans lequel le vote populaire national décide du vainqueur. Mais si une grande majorité de la population est en faveur de cette option, seuls 23% des républicains y sont favorables. Le parti contrôlant la Chambre des Représentants, 49% du Sénat, 28 des 50

législatures et 26 des 50 gouverneurs, amender la Constitution pour instaurer ce système est pratiquement impossible.

Mais est-il réellement nécessaire de modifier cette dernière pour mener à bien cette réforme institutionnelle ? Eh bien, pas forcément. La Constitution laisse aux États la liberté de choisir la manière dont ils désignent leurs grands électeurs, ce qui a donné naissance au *National Popular Vote Interstate Compact*, un pacte entre les États souhaitant attribuer leurs grands électeurs au candidat remportant le vote populaire à l'échelle nationale, qu'il soit arrivé en tête dans l'État en question ou non. Ce pacte entrerait en vigueur lorsque suffisamment d'États l'auraient signé. Pour le moment, seize États et le District de Columbia l'ont rejoint, soit un nombre de 205 grands électeurs. Une difficulté juridique subsiste : les États peuvent choisir la manière dont ils désignent leurs grands électeurs, mais les pactes entre États fédérés sont inconstitutionnels. Face à une Cour Suprême dont six des neuf membres ont été nommés par un Président républicain, le NPVIC pourrait-il réellement entrer en vigueur ? Et même si cela arrive, que se passerait-il si un État suffisamment

peuplé se retirait du pacte suite à une élection législative remportée par les Républicains ? Plus important encore, comment les élus démocrates réagiraient-ils si un candidat de leur parti remportait le collège électoral tout en perdant le vote populaire national ? La solution la plus efficace pour mettre ce système en place reste le vote d'un amendement, mais ce procédé est compliqué, et il est peu probable que son adoption soit possible sur le court ou moyen terme. Le système doit-il être changé ? La possibilité qu'un candidat l'emporte sans arriver en tête du vote populaire est-elle réellement un problème dans une république fédérale dans laquelle les électeurs votent déjà directement pour leurs Sénateurs, Représentants, législatures et gouverneurs ? Une telle Union doit-elle être représentée par un Président ayant la légitimité du peuple ou celle des territoires ? Si le collège électoral est rejeté par une majorité de la population dans les enquêtes d'opinion, l'opposition des élus républicains à tout projet de réforme semble assurer l'avenir de l'institution sur le moyen terme. Mais si le collège électoral venait à récompenser à nouveau le perdant

du vote populaire de façon régulière, l'abolition de ce dernier pourrait devenir une priorité dans l'esprit des électeurs et forcer le parti républicain à modérer sa position sur la question.

En revanche, comme les tendances électorales récentes montrent une résurgence des républicains dans les États solidement démocrates et une progression fulgurante des démocrates dans le Texas, il se pourrait qu'un candidat démocrate remporte le collège électoral privé de la légitimité du vote populaire. Les républicains deviendraient-ils de fervents défenseurs du vote populaire ? Les démocrates trahiraient-ils leur lutte contre le collège électoral en apprenant qu'ils pourraient en bénéficier ? Si l'avenir de l'institution est incertain, il ne fait aucun doute qu'elle n'a pas fini de nous faire réfléchir sur les rouages vicieux de la démocratie étasunienne.

5 Whitaker, L. Paige, Thomas H. Neale, « American Law Division, and Government and Finance Division : «The Electoral College: An Overview and Analysis of Reform Proposals.» », Congressional Research Service, the Library of Congress, 2001.

6 Gallup. « 61% of Americans Support Abolishing the Electoral College. », 2020. <https://news.gallup.com/poll/320744/americans-support-abolishing-electoral-college.aspx>.

## DANEMARK : LES VIS D'UN MODÈLE POUR LA DROITE ET L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE

Laura FERHANE

**A l'heure de la houleuse loi immigration qui a été examinée le 11 décembre dernier par les députés, la politique migratoire danoise est érigée en modèle, voire en fantasme, par une partie de la classe politique de l'Hexagone. Quel est ce fameux modèle « danois » et pourquoi fascine-t-il autant nos politiques ?**

### Restreindre l'entrée au Danemark pour les étrangers : le tour de vis de Copenhague

Le 16 novembre dernier, Djuna Mijatović, la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, rendait public le rapport – très critique – de sa visite du printemps 2023 au Danemark. Sont dénoncées les mesures « punitives » et « problématiques » prises par le pays scandinave ces dernières années, comme l'expulsion de réfugiés vers des régions en guerre ou encore le projet de déplacer les demandeurs d'asile hors d'Europe...

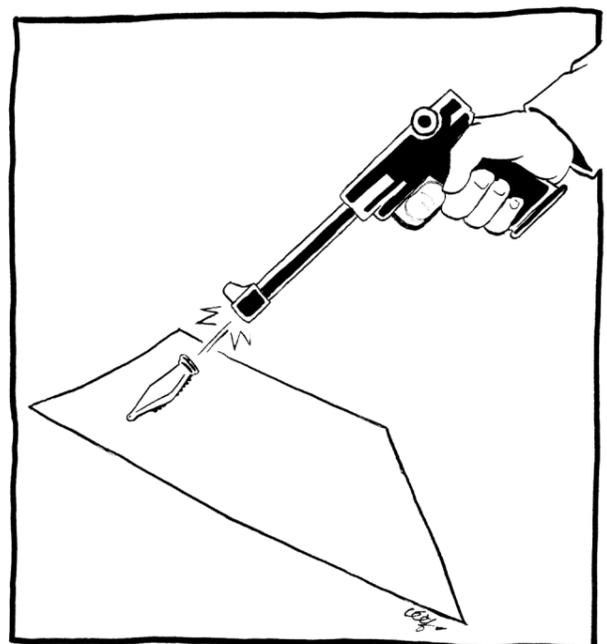
Au Danemark, c'est dès 2001 que la droite, largement appuyée par une extrême droite puissante, initiait ces mesures migratoires restrictives. Ce virage à droite intervient après des décennies controversées d'accueil de populations issues du Proche-Orient – ou d'autres contrées non peuplées d'habitants blonds aux yeux bleus –, encouragées par les partis sociaux-démocrates des années 80-90 pour recruter plus facilement des travailleurs. Le Danemark avait la réputation d'être tolérant et libéral et fut le premier pays à ratifier la Convention de 1951 sur les réfugiés.

Peu à peu, obtenir la nationalité devient une mission impossible<sup>1</sup> et tout est fait pour dissuader les migrants d'arriver sur le sol danois. Mais c'est en 2015 que le pays se transforme en véritable forteresse, après les élections législatives qui marquent le retour au pouvoir des partis aux idées anti-immigration encore plus fermes : le ministre de l'Immigration de l'époque, Inger Stojberg, lance même des campagnes dans les journaux du Proche-Orient pour « briser le mythe du Danemark terre promise ». Depuis ces années, le rapprochement familial est devenu extrêmement difficile à obtenir, les expulsions sont facilitées et les conditions de demandes d'asile changent drastiquement. Résultats – faisant jubiler la droite et l'extrême droite françaises qui ne cessent de clamer ces chiffres : le nombre de demandes d'asiles, de 20 000 en 2015, a chuté à 800 en 2023. Cette politique est poursuivie dans le pays scandinave malgré l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates en 2018 et la loi sur les étrangers a été modifiée quarante-deux fois depuis. Cela contribue à entretenir un flou juridique incompréhensible pour les migrants.

Mais le royaume scandinave

ne s'est pas contenté de freiner l'arrivée de migrants sur son sol : il mène aujourd'hui une politique stricte pour les individus déjà sur le territoire. Toute condamnation empêche un étranger de demander la nationalité et, en cas de naturalisation, exceptionnelle vu les conditions, il est interdit de quitter le pays en attendant la cérémonie officielle qui peut arriver des années

plus tard. De même, il existe encore des mesures plus controversées, comme l'expulsion vers la Syrie<sup>2</sup> ou le contrôle ultra strict de la mixité dans les immeubles ou quartiers. Le dernier scandale en date a été de déplacer les demandeurs d'asile hors d'Europe, notamment au Rwanda. Enfin, le pays autorise les statistiques ethniques et ces chiffres sont souvent instrumentalisés pour pointer du



doigt la soi-disant dangerosité des étrangers ou descendants d'étrangers. Cette politique porte ses fruits puisque les migrants n'ont plus vocation à rester durablement au Danemark mais privilégient désormais le retour dans leur pays d'origine.

### La droite française à la mode de la gauche danoise : un vis-à-vis dérangent ?

Pour comprendre le curieux choix de la gauche danoise de poursuivre la politique migratoire stricte débutée par les partis de droite, il faut se plonger dans la vie politique et l'histoire du pays, bien différente de la nôtre... Le mot-clef : *consensus* (un mot qui nous est quasi inconnu) ! C'est autour de cette notion que s'articule le débat – ou le non-débat – autour de l'immigration au Danemark. En effet, ce sujet n'en est plus un dans le pays, car tous les partis politiques et leurs électeurs sont tombés d'accord pour la restreindre au maximum. La gauche danoise, qui n'a pas grand chose en commun avec la gauche française, a également repris ces mesures de droite pour séduire son électorat et revenir au pouvoir durablement<sup>3</sup>. Sur beaucoup de points, les sociaux-démocrates sont en phase avec les partis d'extrême droite et vice-versa, ce qui paraît inconcevable en France. Ainsi, il n'est pas rare que l'extrême droite et la gauche danoises forment des coalitions ou des alliances au sein du Parlement. Conséquence : les votes pour le principal parti d'extrême droite, le Dansk Folkeparti, ont chuté aux dernières élections<sup>4</sup>. Vous l'aurez compris : il n'y a pas de débat hystérique sur le sujet de l'immigration au Danemark, car cette question est dépolitisée ! La gauche prône l'accueil de moins de migrants mais mieux, avec des moyens conséquents et un accompagnement personnalisé pour les intégrer dans le pays et elle affirme défendre par ce choix l'Etat-providence. De quoi faire réfléchir les politiques français qui se sont précipités en Scandinavie au printemps dernier, comme Olivier Véran, qui venait étudier cette « mutation idéologique assez importante qui a permis de mettre au tapis l'extrême droite » ou encore le président des LR Eric Ciotti, le plus grand adepte (avec Eric Zemmour et le Rassemblement National) de la politique danoise. Le « modèle » danois serait même étudié par la gauche française, et notamment par l'entourage de Fabien Roussel, admiratif des résultats électoraux des sociaux-démocrates. Cependant, le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, s'est montré prudent sur la transposition des lois

danoises en France. Le spécialiste des questions européennes Patrick Martin-Genier explique de façon réaliste la comparaison « délicate » entre les deux pays : « nous avons dix fois plus d'habitants que le Danemark, qui n'a jamais été une puissance coloniale<sup>5</sup> et n'a donc pas les liens importants que nous avons avec l'Afrique du Nord ou l'Afrique de l'Ouest par la francophonie ». L'enseignant à Sciences-Po doute aussi d'un « consensus politique » sur cette question en France et le qualifie « d'irréaliste ». Il semblait difficile – et le mot est faible – d'imaginer rassembler une majorité sur ce sujet à l'Assemblée nationale ces dernières semaines tant la question est polarisée. Et pourtant...



Oui, le fantôme danois en restera bel et bien un pour nos chers politiques de droite. En revanche, il ne faudrait pas imaginer que la nation danoise vive dans une utopie nationaliste parfaite : si un consensus existe bien sur le sujet de l'immigration, le point de discorde s'est déplacé vers la question identitaire. Qui est danois ? Qui ne l'est pas ? Peut-on considérer un descendant d'immigré comme un Danois ? Des interrogations qui divisent l'opinion publique dans un petit pays où l'homogénéité ethnique est revendiquée fièrement. Être danois ou ne pas être danois, telle est la question...

### Des vertus et des vices : les conséquences de la politique migratoire danoise

L'étude de la politique migratoire du Danemark est néanmoins très intéressante et pose légitimement question : un modèle semblable est-il tenable, même à l'échelle danoise ? Pas de suspense, la réponse est non.

Le manque de main-d'œuvre et la natalité très basse du pays ne sont pas des faits nouveaux. Le pays scandinave avait pour habitude de combler ce besoin en recrutant des travailleurs étrangers, mais les lois restrictives des dernières années sont de véritables barrières à l'emploi pour ces populations. Ainsi,

(FOA) anticipent dans leur rapport de 2020 le besoin de 40 000 travailleurs sociaux et de la santé. Besoin qui ne sera pas comblé vu la situation actuelle. De fait, l'attractivité du pays baisse et les syndicats patronaux tapent du poing sur la table. Étrangement, cela fonctionne mieux que les nombreuses manifestations des ONG des droits de l'homme...

Le gouvernement s'est montré sensible aux revendications urgentes des patrons. Ces derniers publient même une tribune en 2022 dans le quotidien *Berlingske Tidende* pour rallier les dirigeants du pays à leur cause : « Si les politiciens restent les bras croisés et ne font rien, nous manquerons très bientôt d'employés et de nouveaux collègues dont nous avons tant besoin sur les lieux de travail danois ». Désormais, c'est le monde à l'envers : ce sont les partis de droite qui réclament – timidement tout de même – l'assouplissement des visa de travail pour les ressortissants extra-européens<sup>6</sup> !

Le modèle danois est ainsi paradoxal : s'il est tentant pour nos politiques de chanter ses louanges, il convient de nuancer les conséquences de ses choix en matière d'immigration. Certes, le traitement impeccable des quelques migrants autorisés à rester peut pousser nos sociétés à réfléchir sur leurs conditions d'accueil, mais le repli sur soi du Danemark ne peut vraisemblablement pas servir de modèle durable, encore moins dans un pays comme la France. Le virage initié en matière d'immigration économique montre bien les limites (et la vicieuse hypocrisie) d'un tel système et prouve une fois de plus que les intérêts économiques mettent bien vite au placard les véhéments discours anti-immigration, même à droite.

1 Il faut aujourd'hui attendre l'âge de dix-neuf ans, maîtriser irréprochablement le danois et réussir un examen de culture général très poussé.

2 Rappelons que le Danemark est le seul pays de l'UE à autoriser des expulsions vers des pays en guerre.

3 Ce qui fonctionne depuis 2018.

4 Le bilan est en réalité plus nuancé car des nombreux partis d'extrême droite ont émergé depuis : l'électorat est maintenant à 15%.

5 Notons que le Danemark a tout de même été une puissance impérialiste présente pendant plusieurs siècles en Islande (de concert avec la Norvège). De plus, l'un des plus vastes territoires insulaires au monde (le Groënland) a été colonisé par les Danois au détriment des Inuits ; et il demeure aujourd'hui, à l'instar des îles Féroé, un territoire administré par le Danemark et dont le statut colonial n'a été abrogé qu'en 1953.

6 On pensera aussi à la décision récente du gouvernement d'extrême droite de G. Meloni, en Italie, sur l'accès pour les travailleurs immigrés à certains métiers délaissés. Voir l'article du *Figaro* intitulé « Giorgia Meloni facilite le recours aux travailleurs étrangers face aux pénuries d'emplois » (13 décembre 2023).

de nombreux secteurs d'activité, pourtant en plein essor, connaissent une crise de l'emploi brutale et demandent l'assouplissement des conditions d'entrée sur le territoire. Le pays risque désormais la pénurie de main-d'œuvre et les entreprises craignent la récession de peur de ne pas pouvoir honorer toutes les commandes. Ainsi, un rapport du *Boston Consulting Group* de 2021 alertait déjà sur un manque de près de 100 000 travailleurs d'ici 2030 dans le secteur des emplois verts, l'un des domaines clefs du pays. Le secteur public et son syndicat, le *Forbundet af Offentlige Ansatte*

# ELF, SOCIÉTÉ DE FORAGE EN ÉTAT PROFOND

André LABARTHE

**Vie et mort d'Elf à travers le discret personnage de Pierre Guillaumat. Histoire de la dérive d'une entreprise gaulliste chargée de l'indépendance énergétique de l'Empire néocolonial français, par tous les moyens.**

1964, dans le froid sec d'un matin de février, le président d'EDF, Pierre Guillaumat, monte quatre à quatre les marches du perron de l'Élysée. Son petit-déjeuner a été interrompu par un appel de Jacques Foccart, le tout-puissant « Monsieur Afrique » du président-général Charles de Gaulle : dans la nuit, un coup d'État est survenu au Gabon. L'homme que l'empire colonial français avait choisi pour diriger ce pays après l'indépendance de 1960 a été enlevé. Immédiatement, le général de Gaulle a ordonné à Foccart d'organiser une intervention et de reprendre la situation en main, avec l'aide du patron d'EDF. Dans le bureau jouxtant celui du président, les deux hommes mettent en place l'opération militaire « Reconquête » qui sera mise à exécution dans la foulée. Dès le lendemain, avant la tombée de la nuit, le chef d'État gabonais déchu est de nouveau sur son trône et les putschistes ayant survécu aux combats attendent leur condamnation à l'exil ou aux travaux forcés. Tout revient à la normale, la pérennité des intérêts français au Gabon est de nouveau assurée. Mais cet événement laisse une question en suspens : pourquoi donc un président d'EDF participait-il à la planification d'une ingérence néocoloniale au plus haut sommet de l'État ?

La réponse tient en un mot : pétrole. Depuis quelques années un gisement gabonais est exploité par une société française et cette source d'approvisionnement est indispensable à un axe central de la politique du général : l'indépendance énergétique de la métropole. C'est là que l'on retrouve notre Pierre Guillaumat. Vingt ans plus tôt, c'est ce fils de général d'armée, ayant fait ses classes au sein du service des mines coloniales, que de Gaulle choisit pour mettre en œuvre cette grande ambition. Ce polytechnicien passé par les services secrets de la France libre commence sa mission à la direction des carburants du ministère de l'économie, d'où il dirige l'exploration des colonies françaises à la recherche de gisements miniers et pétroliers. C'est aussi durant cette période qu'il remanie les administrations chargées d'approvisionner la métropole en énergie, avec une fermeté martiale. Son penchant guerrier ne s'exprime pas seulement dans le domaine énergétique. Ministre des armées pendant l'offensive militaire française majeure de la guerre d'Algérie (le « Plan Challe » entre 1958 et 1960), Guillaumat a été un fervent défenseur de la torture. Aussi, son long passage à la direction du Commissariat à l'énergie atomique aboutira à l'essai réussi de la première bombe nucléaire française, on peut le considérer comme une sorte d'« Oppenheimer » français, les remords en moins.

## Le « Clan des gabonais »

Ainsi, lorsque de Gaulle décide de restructurer l'industrie pétrolière

française autour d'une seule et même entreprise, la suite est logique : la société d'état Essences et lubrifiants français (Elf) est née, et c'est Guillaumat qui est choisi pour en prendre la direction. Le journaliste spécialiste de la Françafrique, Pierre Péan, avait donné cette analyse pour le documentaire de Cédric Tourbe, *Foccart, l'homme qui dirigeait l'Afrique* : « Elf a servi à l'indépendance nationale pour trouver du pétrole qui ne vienne pas des majors américains, c'était une de ses fonctions, et puis sa deuxième fonction c'était de mettre de l'huile dans le système néocolonial ». C'est donc dans cette optique que Guillaumat se retrouve à téléguider des opérations militaires discrètes en binôme avec Jacques Foccart, directeur effectif des services spéciaux français (à l'époque le SDECE) sous la présidence du général de Gaulle. Cet attelage constitue les deux têtes institutionnelles de ce que l'on a appelé le « Clan des gabonais », un collectif d'hommes d'affaires, d'anciens des services de l'état et même d'authentiques truands grenouillant autour d'Elf et des réseaux de la Françafrique (ou « réseaux Foccart »).

A l'initiative de ce clan, la France se positionne, plus ou moins vicieusement, dans des conflits à forte odeur de pétrole. Comme dans l'ex-Congo Belge au début des années 60 où les « Affreux », un groupe de mercenaires à dominante française, soutiennent militairement la sécession du Katanga, une province prodigieusement riche en gisements miniers. Ou encore à la fin des années 60, pendant la guerre du Biafra où Elf-Gabon sert de base logistique pour soutenir l'indépendance de cette région du Nigéria, qui concentre l'essentiel des ressources pétrolières du pays. Des conflits « pour voir », qui auraient pu s'avérer très rentables en cas de victoire des factions soutenues, ce qui n'est finalement pas le cas. Les populations locales, elles, paient le prix fort à tous les coups. De son passage dans les « services », Guillaumat a gardé de sacrés réflexes. Les divisions d'Elf dédiées à la sécurité et à l'« intelligence » économique notamment, sont entièrement structurées par des anciens du SDECE. Réciproquement, Elf a des relais très efficaces à l'intérieur de la « Boîte ». Pierre Marion, directeur de la DGSE (qui succède à la SDECE), arrivé dans les valises de l'alternance socialiste, fera un grand ménage au sein de ses équipes à la Noël 1981.

Mais malgré son statut, il restera impuissant pour balayer ce qui, au sein d'Elf, constitue le système de corruption le plus considérable de l'histoire de France et qui, en pleine connaissance du nouveau président François Mitterrand, persistera à l'alternance politique. En effet, Guillaumat, qui entre-temps a dû démissionner après avoir été victime d'une coûteuse escroquerie, avait mis en place un système efficace de financement de la vie politique

« AVEC UNE JUDICIARISATION EXTRÊME [...] DES GENS VONT REFUSER DES POSTES MINISTÉRIELS »



française à la demande du général de Gaulle. À travers de multiples pompes dérivatives mises en place avec l'aide des sulfureux réseaux « corso-africains » (commissions, rétro-commissions, prêts occultes, comptes offshore, etc.), chacun des courants des partis politiques de gouvernement sont arrosés et les intermédiaires ne sont pas oubliés. Toutes ces malversations sont rendues possibles par la manne conséquente que représente le commerce pétrolier et par l'opacité qui y fait loi, notamment à cette époque. Dans les faits, les citoyens des pays producteurs n'ont aucun contrôle sur les bénéfices de l'exploitation de leurs propres ressources pétrolières et ils en voient rarement la couleur. Rares exceptions : les conflits armés, où Elf pousse le vice jusqu'à financer tous les belligérants pour ne pas risquer de cracher sur l'avenir. La guerre civile du Congo-Brazzaville en est un exemple édifiant.

## La continuité de l'État dans l'État

1991, sous le soleil d'une journée de fin d'été, depuis le cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine on peut voir briller de mille feux la tour Elf, de l'autre côté de la Seine. Au moment même où son créateur Pierre Guillaumat est enterré, la société Elf est en train de vivre la fin de son âge d'or. Bientôt, une divergence d'intérêts au sein du vieux parti gaulliste fera éclater au grand jour ce qui avait perduré discrètement pendant trois décennies. Devant la caméra d'Antoine Glaser et de Patrick Benquet pour le documentaire *Françafrique*, 50 années sous le sceau du secret, Eva Joly, juge d'instruction en charge de la célèbre affaire Elf, partage son effarement : « Pour moi, il était inconcevable que des ingénieurs à qui l'on avait confié la direction de

la plus grande entreprise nationale aient pu mettre en place un système si performant. Alimenter autant de monde avec l'argent public, c'était en dehors de ce que j'imaginai possible ». De peur d'être eux-mêmes atteints par une procédure qui n'en finit plus de prendre de l'ampleur, les instigateurs de l'affaire finissent par faire liquider Elf, dont l'essentiel des parts sera absorbé par sa petite concurrente privée : Total.

Elf est morte, vive Total ! Un rapport de la Fédération internationale pour les droits humains daté d'avant le rachat d'Elf nous informe que, dans les années 90, pour exploiter les ressources gazières birmanes en toute sécurité, Total a appuyé le régime dictatorial en place — financièrement mais également militairement en embauchant des contractuels retraités de la DGSE. Encore aujourd'hui, le groupe est fréquenté par des anciens des services, notamment sa direction de la sûreté dont l'organisation est calquée sur celle d'un service de renseignements d'État (analystes, direction des opérations, contre-espionnage, etc.). Dans *Le Monde diplomatique* d'août 2018, l'article « Total, un gouvernement bis » rapporte une citation de l'actuel PDG qui nous évoque le statut d'Elf : « Même si Total est une société privée, c'est la plus grande entreprise française, et elle représente d'une certaine manière le pays lui-même ». En 2013, Christophe de Margerie, le précédent et célèbre PDG moustachu de Total, est mort subitement dans un accident d'avion à Moscou, forcément suspect. Un méthanier brise-glace a été baptisé en sa mémoire, on disait de lui qu'il était aussi puissant que le ministre des affaires étrangères. Pierre Guillaumat, lui, avait eu à son nom le plus lourd navire jamais construit au monde et il était aussi puissant que les services secrets. L'élève ne dépasse pas toujours le maître.

## ENTRE L'ÊTRE ET LE PARAÎTRE :

Adam TORENELLI

### TALLEYRAND, INCARNATION DE LA COMPLEXITÉ DU RÔLE DE DIPLOMATE ?

**Entre la complexité de la dévotion diplomatique et l'obnubilation du pouvoir, le diplomate représente-il le pouvoir ou la Nation ?**

« *C'est une révolte ? — Non, Sire, c'est une Révolution!* ». Le 14 Juillet 1789, le duc de la Rochefoucauld-Liancourt annonce au Roi Louis XVI la prise de la Bastille. L'Europe entière est tournée vers la France et s'inquiète de la tournure des événements. Le vieux continent, sous la domination des familles royales, voit d'un très mauvais œil les idéaux révolutionnaires, et ses relations politiques avec la France ne persistent que grâce à la diplomatie. C'est dans ce contexte que Charles-Maurice de Talleyrand, ex-représentant au Tiers-État et ancien proche de Louis XVI, est envoyé en mission diplomatique à Londres en 1792. Personnage majeur de l'époque napoléonienne, il représente parfaitement la dualité du diplomate.

Ayant connu plusieurs contextes et époques, le rôle du diplomate a toujours servi une fonction : représenter, sans individualiser sa fonction. Jamais n'eut-on pensé un comédien capable de confondre ses sentiments avec celui de son personnage : et pourtant... Un humain est-il véritablement capable d'une dévotion telle qu'il en oublie son existence ? Est-il capable d'épouser tant les formes de sa fonction qu'il en

perd de vue les siennes ? En d'autres termes, le *diplomate* fait-il toujours de la *Diplomatie* ? Ou s'arrête-t-il à faire *preuve de diplomatie* ?

#### Le diplomate, le représentant de son pays à l'étranger

Le dictionnaire français du Larousse définit le domaine de la diplomatie comme une « *manière de représenter son pays auprès d'une nation étrangère et dans les négociations internationales* », et *faire preuve de diplomatie* comme une « *habileté, adresse, souplesse, prudence dans la conduite d'un entretien ou d'une affaire difficile*<sup>2</sup> ». Quand l'une constitue l'essence même de la fonction d'un diplomate, l'autre en définit les prérequis. La vraie question n'est donc pas comment un diplomate représente-il, mais qui ? Le Larousse répond « *son pays* ». Devons-nous toutefois l'entendre par « État » ou par « Nation » ? Si par *État* on entend une institution administrative et politique démocratique, alors le Diplomate représente le *Pouvoir*. Mais si par *État* on entend le territoire délimité où réside un groupe de

personnes partageant un sentiment d'appartenance commun, alors le diplomate représente la *Nation*.

Ainsi, quand certains comprennent leur fonction comme un outil politique au service du pouvoir, d'autres y voient la représentation indépendante du peuple. Dans un contexte d'éloignement européen causé par les ambitions expansionnistes de Napoléon, Talleyrand reflète cette duplicité.

Conscient de l'influence que lui permet sa fonction, il n'hésite pas à *faire preuve de diplomatie* soit en représentant le pouvoir en place, soit, à l'inverse, en le contrecarrant. Par exemple, après 1799, Talleyrand perçoit les changements d'influence qui se jouent en France et choisit de se rallier à la cause napoléonienne dans l'espoir de garder son influence. Après avoir participé à l'élaboration du coup d'Etat du 18 brumaire<sup>3</sup>, il gagne la confiance de Napoléon et demeure Ministre des relations extérieures. Incarnant l'opportunisme et souhaitant rester proche du *Pouvoir*, il n'hésite pas à trahir le Directoire qu'il représentait jadis.

#### Talleyrand, un garant de la paix ...

Mais rapidement, Talleyrand s'oppose à la gouvernance de Napoléon. Tous deux ne partagent pas les mêmes perspectives pour le pays. Depuis la proclamation de l'Empire en 1804, le territoire français n'a cessé de s'accroître. Face à cette hyperpuissance, les autres États du vieux continent sont soucieux.

Talleyrand soutient le désamorçage des tensions pour mettre un point final au conflit, en vain. La signature du traité de Tilsit<sup>4</sup> en 1807 marque un point de non-retour : il ne veut plus représenter le *Pouvoir* qu'il considère négliger la *Nation*. Ici, le diplomate abandonne l'*État* comme *Pouvoir* pour se tourner vers l'*État-Nation*.

Talleyrand choisit d'utiliser ses capacités de persuasion pour orienter le *Pouvoir*, en dépit de ses intérêts personnels. Il suggère alors à Napoléon de se rapprocher du prince Ferdinand d'Espagne afin d'assurer une alliance. Mais plutôt que de suivre ses conseils, Napoléon capture le prince et aspire à prendre possession de l'Espagne : limité par sa dépendance au régime, le diplomate n'est plus que

l'ombre de sa fonction. Son influence ne sert plus les intérêts de son pays.

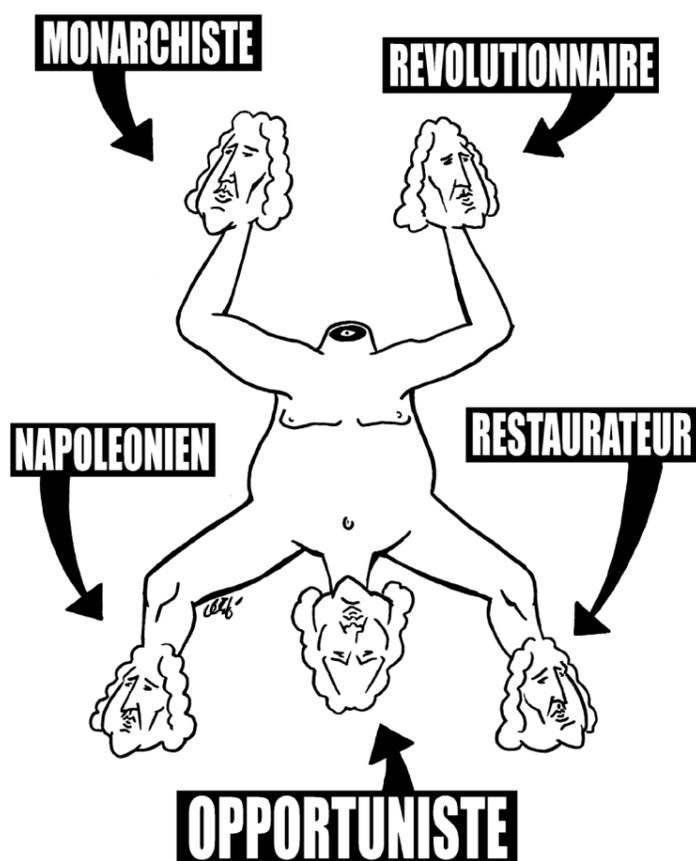
Or, si un diplomate sert l'État comme *Pouvoir*, c'est avant tout parce que celui-ci se doit de représenter l'État comme *Nation*. Sinon, elle n'est plus qu'un concept oublié derrière les urnes au mieux, les barricades au pire.

#### ... au détriment des ambitions du *Pouvoir*

Frustré de ne pouvoir satisfaire ses ambitions pour la France, Talleyrand n'hésite pas à contourner les directives du pouvoir central. Avec l'aide de Fauché, ministre de la Police sous l'Empire, il tente de renverser Napoléon et d'installer l'impératrice Joséphine, mariée à ce dernier, comme régente. Il ne sert plus ni homme, ni gouvernement, seulement ce qu'il juge être bon pour la *Nation*.

Par le compromis, Talleyrand a défendu son pays : en tentant de préserver les relations politiques avec les autres États, il a à cœur de protéger la stabilité et la paix en Europe, sans hésiter à s'opposer au *Pouvoir*. En ce sens, il choisit une représentation diplomatique de l'*État-Nation*, plus que de l'État comme *Pouvoir*.

Au bout du compte, Talleyrand n'échappe pas aux vices humains, comme la trahison et la ruse. En revanche, en faisant front à Napoléon, il ne se réduit pas à n'être qu'un instrument du *Pouvoir* sur la scène internationale, et s'acquitte exemplairement de ses responsabilités politiques. Les intérêts nationaux constituent le cœur de la fonction du diplomate, les défendre en est sa mission.



1 Petitfils, Jean-Christian. « 21. La capitulation, Louis XVI. sous la direction de Petitfils Jean-Christian. Perrin, 2015, pp. 690-729.

2 Dictionnaire du Larousse

3 Coup d'État du 18 Brumaire an VIII

4 À l'issue de ce traité, la Prusse se voit dépossédée de la moitié de son territoire pour créer le Duché de Varsovie, territoire sous tutelle française. Ce traité impose également à la Russie de rejoindre le blocus continental.

## RYTHM 0 :

Mila FERRARIS

## LECTURE MULVIENNE DE LA PERFORMANCE ET DE SON SPECTATEUR

## Instructions et pré-pensé(e)s

« Sur la table il y a soixante-douze objets avec lesquels vous pouvez me faire ce que vous voulez.

Performance.

Je suis un objet.

Je prends la responsabilité de tout ce qui se passera durant ce laps de temps.

Durée : 6 heures (20h - 2h) »



Dix années ont passé après la performance séminale de Yoko Ono baptisée *Cut Piece* (1964), au moment où Marina Abramović se ressaisit des mêmes principes et mécaniques pour sa propre performance *Rythm 0*, décidant de s'offrir au bon vouloir d'une foule inconnue. Alors que l'artiste prend place, elle n'a aucune idée de la fresque des violences qui s'apprête à se dessiner et à s'inscrire sur le champ frais de son corps, toile épidermique destinée à finir abîmée et marquée par ce qui semble être le *Mal* même – et c'est une sauvagerie toute baroque qui l'attend...

En plus de ces instructions limpides, elle divise les objets agissants en deux catégories distinctes sur une table : « les objets de plaisir » (pain, raisin, vin, parfums, rose, pansements, plumeau...) et « les objets de destruction » (couteaux, machette, ciseaux, chaînes, revolver et balles, puis tout l'attirail du grand bourreau). Au tour du public maintenant d'interagir avec les objets et son corps proposés. Le but de l'expérience est simple : il s'agit de savoir jusqu'où osera s'aventurer l'assemblée...

**La foule déchaînée : zoom sur les pulsions scopiques et les sadismes à l'œuvre, anatomie du regard**

Les « spectateurs » s'approchent

pas à pas, au début enchaînés par une timidité affectée, commençant à lui offrir des fleurs, admirant sa beauté, jouant de ses positions, l'embrassant distraitemment, avec douceur... On la fait tourner sur elle-même avec précaution, comme une petite danseuse éclairée, on lui fait lever les bras : « ça a commencé docilement », indique le critique Thomas MacEvelley présent dans la salle. Puis les actions s'enhardissent, et bientôt la rose donnée avec candeur un instant auparavant la griffe de ses épines, éclatante, d'un carmin d'enfer, brandie comme un sabre hérissé, et bientôt certains attrapent, en éclairs de brusques lumières, les lames de rasoir pour entailler sa chair en suivant les mouvements d'une danse dyonisiaque presque macabre... Ses vêtements découpés au couteau tombent en lambeaux

elle se retrouve nue ;, et c'est le début de la barbarie, spontanée et organisée. Tournés en bon sauvages, les membres de la foule démoniaque la molestent *ad nauseam*, la touchent, l'agressent sexuellement, l'étranglent, et le sang coule le long de sa poitrine - certains ne maîtrisent pas l'apparition d'un demi-sourire cruel et frémissant, les bouches d'autres se froissent d'amusement, l'un en vient même à sucer et boire le sang qui fond sur sa gorge tailladée.

La nature humaine, pelée, révèle le monstre, horrible, corrompu aux jouissances criminelles, libéré à une vitesse qu'on croyait pourtant impensable (trois petites heures et un dispositif étourdissant de simplicité seulement auront suffi à la fureur et au carnage pour se réaliser). Ne retrouve-t-on pas d'ailleurs là la criminalité indissociable du désir telle que Sade nous la prêche ?

Représenter l'immontrable, montrer l'irreprésentable... Si le projet de l'œuvre sadienne bouleverse les limites du sens, et celles acceptables de la représentation ; le projet d'Abramović, quant à lui, dévoile le vice à un degré plus élevé encore en *faisant jouer* l'irreprésentable. Et la meilleure partie, c'est que le public, s'étant oublié, s'est dévoilé seul... En effet, la présence du public dans cette salle exiguë à l'atmosphère surchauffée, à la scénographie épurée mais réfléchie,

est le nerf puissant de la performance, car *ce sont eux qui performant* l'exercice d'épanchement de leurs pulsions, tandis que Marina observe son vœu d'immobilisme et de passivité.

Stoïque, l'artiste ne bouge pas, même si ses larmes roulent, papillonnant aux coins de ses paupières en perles désolées : elle n'interfère pas, n'interrompt pas cette parade malade, reste le dos bien raide. La sylphide suppliciée est l'épicentre des émotions défoulées. C'est alors qu'un groupe se forme, déterminé à la protéger (culpabilité ou empathie rousseauiste ?), en bons ambassadeurs du surmoi et d'une psyché oscillante, sans parvenir pour autant à enrayer la machine infernale.

Un spectacle aux allures parfois bizarrement érotiques apparaît alors, d'une gravité sans nom, et un plaisir inavoué perce dans l'œil excité et terrifié de certains membres du public, simples regardeurs perdus dans les limbes de leur curiosité perverse. Ceux-là n'agissent pas. Ils regardent. Nietzsche dans la *Généalogie de la morale* énonce : « voir souffrir fait plaisir, mais faire souffrir encore plus ». Et alors, qu'en est-il du *voir faire souffrir* ? Voilà la raison pour laquelle autant de tableaux qui nous glacent le sang – ou qui nous choquent – sont la source pour nous regardeurs d'une tension particulière, d'une fascination profonde, indicible. L'intemporelle et l'irrésistible dispositif de la fascination et de la répulsion se met en place : fureur humaine, fureur érotique, fureur poétique ?

Pour saisir l'ampleur et la complexité de cette démonstration perverse, les ressources de la psychanalyse peuvent nous venir en béquille : la scopophilie est définie par Freud comme « le plaisir de regarder » et de « posséder l'autre par le regard ». Elle est fixée dans son étude dès 1905 dans ses *Trois essais sur la théorie sexuelle* : mais allons plus loin et appuyons-nous sur la re-conceptualisation de la scopophilie telle que nous la présente Laura Mulvey dans son célèbre *Visual Pleasure and Narrative Cinema* (1975), qui explore la notion au cinéma. Le « *toucher des yeux* » freudien, préliminaire libidinal dans l'emprise performée sur l'objet, se fait le relai d'une fétichisation et d'un voyeurisme exercés autour de l'image du corps de la femme - devenu la source d'un plaisir visuel, écranique et dermatique, guidé et construit par l'inconscient de notre société patriarcale. Le corps de Marina est bien morcelé, exposé bout à bout, révélé par les découpes successives dans les couches de ses vêtements,

et presque comme au cinéma, on la découvre au spectateur, plan par plan. Elle se met elle-même en scène comme inactive, récepteur des actions, jouant le drame de milliers d'héroïnes et de personnages féminins qui l'ont précédées. La performance en vient à dénoncer les sadismes particuliers issus et reconduits par le regard type masculin. La théorie freudienne, alors « utilisée politiquement », dénonce les diverses formes de phallogentrisme à l'œuvre dans cette performance devenue profession de cruauté ; elle nous fournit surtout une piste d'explication valable des comportements opérants ici.

Le constat est suffoquant : l'expérience aurait-elle donné la même chose si Marina avait été de sexe/genre masculin ? Les actes et les réflexes d'agressions auraient-ils dégingolés jusqu'à devenir de nature sexuelle si rapidement ? Il est probable que non, et c'est une des conséquences du régime de l'hétéronormativité et de celui du *male gaze* dominants en systèmes : l'on fait face à une objectivation du corps de la femme et à la logique de sa fétichisation comme genèses de plaisir ; l'inconscient masculin châtie la femme pour répondre à la peur de la castration réveillée par sa simple présence.

**La volta finale : la fin de la boucle de l'horreur**

Deux hommes en longs manteaux sombres, agités, se munissent soudain du revolver laqué d'argent, le chargent, puis viennent le plaquer contre la tempe de la femme-objet, tentant de forcer sa propre main sur la gâchette comme pour la pousser au suicide. Seul un ami proche de la martyre agit en jetant le pistolet droit par la fenêtre.

Lorsque sonne le gong qui marque la fin de la performance, Marina se lève, pantelante, mais la tête haute, la cheville solide, l'expression fière, féroce, le torse barbouillé de zébrures incandescentes : la martyre n'a même pas le temps de dévisager ses agresseurs que tous s'enfuient, détalent – et en courant ! – les joues cuites par la honte, incapables de faire face à la femme, et les yeux exorbités ils se poussent à la sortie en se piétinant les uns les autres. L'horreur a pris place sur son corps. Aucun plaisir masochiste pour l'artiste, elle aura seulement obtenu sa réponse (et à quel prix) : le vice chez l'homme est vite révélé, et plus que la provocation de la rage et de la passion, il s'avère légal...

# DE L'ÉCRITURE DU VICE À LA VICE-LITTÉRATURE : UNE CONDAMNATION DES AUTRICES ?

Laetitia LE MOAN

**Le monde littéraire n'est pas exempt de sexisme, et s'il est une figure féminine qui en fit les frais au XX<sup>ème</sup> siècle, c'est bien Françoise Sagan. Retour sur une déconsidération injuste, à l'occasion des 70 ans de son premier roman *Bonjour tristesse*.**

Quand les écrivains s'intéressent au vice, c'est tantôt pour le condamner, tantôt pour en faire l'éloge ; or le traitement médiatique de ces productions diffère selon le genre de l'auteur, dans le cas de conclusions amoraux. L'homme est dans son droit, tandis que la femme se doit de prôner la vertu – et ce, notamment au XX<sup>ème</sup> siècle. Certes, il est difficile pour une femme d'assumer un rôle d'écrivain, puisqu'elle s'oppose dès lors à un androcentrisme littéraire en s'attribuant une place parmi les hommes – place que la postérité tente souvent d'oublier<sup>1</sup>. Elle semble menacée à chaque instant de voir ses œuvres réduites au rang de « vice-littérature » ou paralittérature, c'est-à-dire en sous-catégorie. Hélas, en se familiarisant avec la thématique du vice, ses livres n'en sont que davantage dévalorisés.

## Le cas Françoise Sagan

Aujourd'hui, Françoise Sagan passe pour une autrice de best-sellers bien insignifiants, au regard de ce que serait la littérature. Empruntant son patronyme au monde proustien<sup>2</sup>, elle s'inscrit dans la lignée de ces pages peuplées de personnages oisifs, de cette faune distinguée dont elle nous raconte la vacuité. Elle ne bénéficie pourtant pas d'un accueil semblable à celui de son homologue masculin, auteur dont la gloire se perpétue. D'ailleurs, est-elle une autrice ? N'est-elle pas plutôt un personnage, au point de parler du « mythe Sagan » ? Sa vie ne forme-t-elle pas tout un roman, bien plus que ceux qu'elle a écrit ? Processus classique : la femme de lettres disparaît, reste la femme.

Nous avons oublié qu'elle reçut le Prix des Critiques en 1954 pour *Bonjour tristesse*, décerné par un jury d'éminents lecteurs – Jean Paulhan, Roger Caillois, Georges Bataille, entre autres. Nous avons aussi oublié le scandale provoqué par ce roman, son interdiction en Espagne et au Portugal, sa condamnation par le Vatican, sa prohibition en Afrique du Sud... Nous avons oublié que l'autrice incarna un « monde nouveau », celui de l'émancipation sexuelle et de la disparition du viril. Si l'affirmation d'une « dévirilisation » du monde prête à sourire, tant elle nous semble n'être que peu d'actualité, rappelons que Kojève en fit l'objet d'un article en 1956, inspirant Lacan, au cours de son séminaire IV, où il fustigea ce « monde sans hommes ». Sagan, qu'on déclara coupable de castrer les mâles... ou ce qu'il en reste. En effet, le corps masculin offert aux regards dans ses récits est décrié : il s'apparente au cliché de la séduction féminine, évidemment passive... Cette inversion des rôles passif/actif est perçue comme une féminisation des mœurs, ce que ne pardonnait pas la psychanalyse d'alors. C'est pourtant pour des raisons esthétiques et morales que *Bonjour tristesse* fut récompensé. Par sa mise à mal des conventions sociales, ce livre enterre l'époque des jeunes bacheliers à marier aussitôt. Subversive et volage, telle



apparaît son héroïne Cécile, qui entretient des rapports sexuels avec un jeune homme sans avoir envie de l'épouser et des relations œdipiennes avec son père. Pour couronner le tout, elle réussit à détruire sa future belle-mère, représentante symbolique de l'ordre établi.

Nul hasard si elle a inspiré toute une génération de femmes, d'Annie Ernaux à Chantal Thomas et, symbole d'indépendance en contexte décolonial, d'Assia Djébar à Colette Khoury. Amie de Beauvoir et de Sartre, elle a reçu l'adoubement d'autres pairs encore ; et de fait, si elle a compté de nombreux détracteurs, son succès ne fut pas un simple phénomène de mode.

## Faut-il brûler Sagan ?

Sur le modèle de *Faut-il brûler Kafka ?* ou encore *Faut-il brûler Sade ?*, cette question posée par Flavien Falantin en janvier 2023<sup>3</sup> prend comme point d'appui celle de Romain Gary en 1969 : « Faut-il assassiner Françoise Sagan ? » En effet, le succès de Sagan la mythifie et sa place dans l'édition n'est pas discutée, contrairement à celle qu'elle occupe en littérature. Elle devient un « cas<sup>4</sup> » à part, symptomatique d'une époque en perdition, et qu'il revient d'élucider. Les mythes s'accompagnent toujours d'un meurtre symbolique, si l'on en croit René Girard, et la mythification de Sagan est en partie une manière de la tuer, ou plutôt d'amoindrir la qualité de son œuvre. Elle apparaît aux yeux du monde littéraire comme une sorte d'escroc, une autrice peu sérieuse, qui bâcle ses romans et qui finalement ne peut accéder au statut de grand écrivain. De multiples scandales jalonnent sa vie, sur lesquels se porte l'attention, qui se détourne de ses textes, c'est-à-dire qui les délégitime. L'image qu'elle renvoie sert à justifier l'insignifiance de ce qu'elle crée en une forme de symbiose dégradante. Si ne sont pas évoqués ces scandales dans cet article, c'est pour se garder de faire à nouveau le jeu de ses détracteurs ; la femme a absorbé celle qui a été admirée pour ses livres. Plutôt que d'être étudiés, c'est elle qu'il fallait examiner. En l'assimilant à son univers de papier, elle a été transformée en muse – sa vie faite de vices a primé sur son écriture du vice.

Sagan a décrit le cynisme des mondains, elle n'a pas hésité à mettre sur la page de jeunes héroïnes à la sexualité libre, qui avortent – six ans avant le *Manifeste des 343*, des femmes qui boivent jusqu'à la déraison et ne se marient pas, refusant de se conformer à l'idéal bourgeois. Elle est aujourd'hui devenue une autrice dont on ne retient qu'une apparente futilité. Sagan ne supportait pas Sagan, qui lui ferma les portes de la littérature : présentait-elle cette exclusion lorsqu'elle déclarait que son personnage médiatique lui faisait « horreur » ? D'abord acclamée, elle fut bien vite étouffée par l'ampleur de son succès.

## Damnatio memoriae

Cette formule latine traduit la condamnation *post mortem* des ennemis à l'oubli. Inutile de préciser que les autrices en sont davantage victimes que les auteurs, en raison de ce préjugé antique qui consiste à les croire *naturellement* moins dotées de talent. Pire encore, la figure de Françoise Sagan nous enseigne qu'en survivant au sein de la mémoire éditoriale, la consécration n'est pas même acquise. Il est étonnant, plus d'un demi-siècle plus tard, de s'apercevoir que les reproches reçus par la romancière naissante se sont métamorphosés en d'autres à sa mort. *Écrire sur le vice en refusant toute morale est une affaire d'hommes*. Qu'une femme s'y attelle, qu'elle ne s'en excuse pas et ne cherche pas non plus à séduire la gent masculine en souscrivant à une certaine image du vice, elle sera scandaleuse puis ringarde. De fait, qui pourrait croire Françoise Sagan plus indécente que Pauline Réage<sup>5</sup> à l'heure actuelle ? Cette dernière – nom de plume de Dominique Aury – a publié le roman érotique *Histoire d'O* la même année que *Bonjour tristesse* (1954). Membre du jury du Prix des Critiques et influente dans le monde littéraire, elle narre les aventures d'une jeune femme désignée par cette voyelle « O ». Celle-ci choisit de devenir l'esclave sexuelle d'un homme aimé et accepte de subir le moindre de ses mauvais traitements. Parfaitement ancré dans la littérature sadienne, ce récit choqua peu – puisque nulle subversion dans cette réitération d'un ordre bien installé. Françoise Sagan inquiétait davantage. En mettant en scène des femmes indépendantes de tout homme, elle s'opposait délibérément à la morale de son temps. Or, inquiéter, n'est-ce pas finalement le rôle d'un grand écrivain<sup>6</sup> ?!

1 À titre d'exemple, nous pouvons indiquer le pourcentage de femmes figurant au catalogue de la Pléiade (7%) et celui du nombre de volumes qui leur est affecté (5%).

2 Née Françoise Quoirez, elle fait sien le nom du « Prince de Sagan » (personnage de *La Recherche*).

3 Flavien Falantin, *Faut-il brûler Sagan ?*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études de littérature des XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles », 2023.

4 Selon les mots de Georges Hourdin dans son ouvrage *Le cas Françoise Sagan* (1958).

5 Pauline Réage et Dominique Aury sont les deux noms de plume d'Anne Cécile Desclos (nom de naissance). Ce premier nom – Pauline Réage – se présente comme le versant érotique de Dominique Aury, qu'a retenu l'histoire littéraire.

6 C'est du moins le point de vue d'André Gide formulé dans le *Journal des Faux-Monnayeurs* (1925).

# LE DÉSERTEUR

Lisa HAZAN

M. Holem avait plus de rides que d'années et il avait vieilli trop rapidement pour son âme. Il était né en pleurant par souci de conformisme et depuis, les larmes ne l'avaient plus quitté. C'était un sensible, voire un dérangé, selon si on l'appréciait ou pas. Son enfance avait été tranquille, de celles qui n'impressionnent pas, mais il n'y a pas de petite ou de grande vie, seulement des histoires à romancer. Ainsi, il avait été pirate et cowboy pendant les récréations, artiste peintre durant la classe, joueur de casserole à la maison, aventurier de son salon... Et si l'imagination ne change pas la vie, elle l'enjolive tout de même. Les enfants sont comme tout le monde, ils font ce qu'ils peuvent pour être heureux. À sept ans, il eut l'âge de raison et par souci du contraste, il s'acharna à avoir tort. Aux évaluations d'abord, dans les interactions sociales ensuite, puis dans sa manière même de voir la vie. Ses camarades de classe l'appelèrent « l'imbécile », les professionnels de la tête « l'autiste », sa mère l'appela « mon chéri » et les parents sont souvent les plus justes. À douze ans, sa vue se détériora. Sans doute qu'il n'avait plus envie d'observer le monde ; les gens se moquaient trop. On lui prescrivit des lunettes, il ne les porta jamais. Lorsque la guerre éclata, il ne la vit pas arriver.

On ne sut pas vraiment pourquoi la guerre débuta, mais les raisons devaient être bonnes, elles valaient mieux que la vie. Il y avait des pays ennemis, un contexte, des enjeux... Enfin, peu importait. C'était la même guerre qu'il y a cinquante ans, la même que celle dans dix ans. On changeait juste les rôles, les décors, quelques répliques ; pour le reste, on gardait la même tragédie : ce fut le théâtre d'une boucherie. Holem était mauvais comédien ; il s'enferma en coulisses. Dans sa tête, il jouait les comédies d'avant. Avec son regard, il maquillait les gens : sa mère n'était plus si maigre ; le voisin retrouvait son bras ; la veuve son mari... Il remettait en scène les drames, à sa manière, en fermant le rideau sur la peine. C'était un artiste, ou un fou, ou un illusionné. Mais on l'appela « le lucide » parce qu'on avait besoin de croire que ça irait.

Puis à dix-huit ans, il n'eut d'autre choix que de monter sur scène et de participer à la guerre : on lui donna le rôle du soldat, mais le jeune homme joua celui de l'humain. Aux premières gouttes de sang il hurla, pleura et cacha ses yeux avec les mains.

Comme la réalité brûlait trop fort, Holem se ressourçait dans la folie. Dans son cerveau, il installait les souvenirs : sa petite maison était au bout de la rue. Sa mère déjeunait dans le salon. À droite de la maison, il y avait le voisin, puis plus loin, une boutique de fleurs où il pourrait travailler, si le patron l'acceptait.

Et pendant que son corps se battait et tuait l'ennemi, Holem retournait chez lui. Il menait une vie paisible où il n'y avait pas la guerre. Il bricolait avec le voisin, dînait avec sa mère... Il parvint même à être fleuriste et il aimait bien ce boulot ; il sentait bon la vie.

Chez ses camarades de combat, on s'aperçut de sa différence. Holem écarquillait grand les yeux, alors qu'il n'y avait pas tant à voir. Son corps était là, mais son esprit manquait. On le surnomma « le déserteur » parce que son âme se sauvait.

Puis un jour, la mère de Holem mourut. Pas dans sa tête, mais dans l'autre réalité, la toute moche, celle qui puait la guerre. – Eh merde, pesta l'un des soldats, le voilà orphelin. – Il lui reste son père.

– Tu plaisantes, on a enterré le cœur du monsieur en même temps que le corps de la dame... Quand on a été amoureux trop longtemps, on ne sait, plus être autre chose.

Désarmés, les camarades entrèrent dans la boutique de Holem, celle qui n'existait que dans sa tête. Ils lui achetèrent des fleurs et ils les offrirent à sa mère : – Toutes nos condoléances madame on a appris pour votre mort. – Je vous remercie, les garçons. Toutes mes condoléances aussi...

Elle les présentait avec un peu d'avance, mais ils finiraient par mourir.

La guerre continua, la faute à pas de chance, ou bien aux hommes. On fit comme on put ; on pleura beaucoup, on rigola aussi.

Un jour, un soldat débarqua dans la tête d'Holem. Il s'assit sur son lit et le regarda longuement, sans oser parler.

– Tu as trouvé la route facilement ?  
– Oui, je deviens fou aussi.

Le soldat s'appelait Thomas. C'était un camarade du début, soudainement devenu pacifiste, mais ni par peur ni par idéologie. Il était pour la paix sans l'avoir choisi, elle lui était tombée dessus d'un coup parce que lorsqu'il tuait, il avait envie de mourir. – Tu deviens fou, affirma Holem.

Mais n'oublie pas qu'il y a quelques années, c'était encore la norme d'être incapable de tuer.

Thomas acquiesça, une boule dans la gorge parce qu'il avait changé. Il s'apprêtait à faire quelque chose de courageux et il ferma les yeux, pour se donner un peu de force : – On se barre, annonça-t-il. On déserte, mais physiquement cette fois. On rentre chez nous, Holem, mais dans le vrai chez nous, celui d'en dehors de ta tête.

Il ne se doutait pas que le vrai chez eux n'existait plus que dans leur tête.

Ils marchèrent longtemps et Thomas chanta pour les motiver. Il donna des nouvelles de l'avenir, des proches qu'il reverrait enfin.

Il croyait retourner dans sa ville natale... Il arriva dans un champ de ruines. Thomas tomba au sol : – Tout est détruit.

Holem lui, vit une croix devant sa maison. C'était drôle, une croix, alors que sa mère tricotait en ce moment même, assise sur le canapé. Holem crut que la tombe était une chambre à coucher et il voulut s'allonger dedans, pour dormir auprès de sa mère. Thomas le retint, « Mon vieux, murmura-t-il, ce n'est pas l'heure de dormir. Il te reste de la vie. » Mais Holem insistait trop et il déterra déjà le corps et il avait envie de l'embrasser, de se coller à lui. Thomas le serra dans ses bras de toutes ses forces, pour étouffer la peine, pour détruire les pensées. Il pleura : « Holem, ça va aller. Elle a fait comme toi, elle a déserté... » Ils s'effondrèrent à deux, ce qui est toujours plus agréable que tout seul.

Pendant des mois, Holem ne sortit plus de sa tête. Il était incapable de boire, de manger, de parler. Il était bloqué là-bas, dans sa maison et sa boutique de fleurs, où tout le monde vivait, où la ville pas changée. Thomas s'occupait de lui. Il s'inquiétait parce qu'il avait l'impression de perdre son ami.

Puis un jour, la guerre a pris fin, sans demander l'avis du peuple. Au lieu d'amener de la joie, elle a pris tout le monde au dépourvu. Il est dur de reconstruire ce qu'on a tous oublié : on avait tant été soldat qu'on ne savait plus être autre chose, ni penser par soi-même. C'est au lendemain du combat que la vraie peine arrive parce qu'on est vivant mais sans plus savoir vivre. On se souvient des morts, on s'enduille trop tard, alors on s'effondre et on rêve même d'une autre guerre pour occuper notre mal.

Les habitants ont tâtonné. Ils ont demandé à Holem

ce dont il se rappelait : – Ma maison est ici, l'école là, la boutique de fleurs juste à droite.

Ils lui ont demandé d'autres précisions, des plus importantes : – Tu aimes le chocolat noir, tu détestes les oranges. Tu t'assois sur le toit de ta maison pour lire. Tu préfères l'été à l'hiver. Tu fais des mauvaises blagues, tu rêves d'être chanteur... Et au fil des indications, les gens se sont retrouvés. Ils ont reconstruit la ville en même temps que leur vie. Il y eut des mariages, des naissances et même des chagrins futiles... On fit du mieux qu'on put et le temps passa.

Aujourd'hui, Thomas a quitté le pays, quelques traumatismes dans la valise. Il en a filé à ses enfants et à son entourage, comme un adeau de voyage. Il est même devenu violent par habitude du front et lorsqu'on n'est qu'humain, c'est compliqué d'être bon.

Parfois, Thomas retourne voir Holem. Il vit dans un asile, maintenant. De toutes les folies, c'est la sienne que l'on préfère enfermer. Elle est trop dangereuse, elle rappelle aux hommes ce qu'ils étaient.

Lorsqu'il voit Holem, il redevient un soldat pacifiste. Celui qui voulait mourir dès qu'il tuait quelqu'un. Celui qui a sauvé Holem de la grande peine. Il a honte de sa violence, mais il est resté doux dans la tête de son ami. Alors il se dit que tout n'est pas perdu... Holem le répète souvent, que tout n'est pas perdu. Il vit dans la folie ; il dit que c'est l'autre réalité, que c'est peut-être même la vraie. Holem, il pense que les petits hommes triomphent des grands contextes, qu'on est toujours plus que ce qu'on est. Que même si le monde perd la tête, il nous reste la nôtre pour nous ressourcer... Enfin, comme tous les déserteurs, il défend le droit à rêver.



# « ANDAN CON UN JUEGO QUE NO SÉ POR QUÉ, TODAS ESAS HISTORIAS HABLAN DE ALGO QUE NO SABE<sup>1</sup> » ET JE LE REPÈTE ET JE LE REPÈTE ET JE LE REPÈTE.

Sarah ROLLÁN EL KASRI GRITLI

À chaque fois que le professeur faisait un parallélisme entre *Guerre et Paix* dans notre cours de civilisation, mon cerveau s'agitait et je commençais à rire de manière interne. Je me rappelais à ce même instant d'où exactement j'avais arrêté de le lire. Je ne m'en voulais pas de ne pas l'avoir fini et je ne vais jamais m'en vouloir si je ne le finis jamais.

À partir du premier moment où le professeur nomma l'énorme ouvrage, je commençais à prêter plus d'attention aux parenthèses qu'il faisait et des topoï surgirent au fur et à mesure : Nietzsche, Tolstoï, Dostoïevski revenaient.

Soudainement, j'ai eu l'envie de relire *Les Frères Karamazov* mais je m'abstins parce que sur ma table de chevet s'empilaient de plus en plus des livres et en ce moment Thomas Hardy, Henri Bergson et Driss Chaïbi devenaient presque des impositions. Je redevins obsédée par ces parenthèses et je les attendais. J'attendais de connaître plus de références, parce que ces références étaient comme les miennes.

Finalement, je compris qu'il s'agissait des références du monde entier et je me remémorais Hugo et son « Insensé, qui crois que je ne suis pas toi ! », tout d'un coup je me sentis soulagée.

En m'introspectant je découvris que je n'avais guère besoin de devenir transcendante mais que je ne voulais pas non plus vivre plongée dans une constante *aurea mediocritas*. Je découvris mes obsessions alors, mes vices, les choses qui me faisaient me sentir un peu plus moi.

Vice c'est moi :

- qui essaie de lire les couvertures des bouquins que les gens lisent dans le métro et à la fac
- qui découvre qu'elle est en train de lire Choderlos de Laclos en se mordant les lèvres
- qui n'arrête pas de mettre du baume à lèvres pour juste après se les crever avec les doigts
- qui décide de switch languages just to say one thing that seems so much clearer in English than in French like "to put it all in a nutshell" or "you are making mountains out of molehills" and right after be ashamed of it

- qui écoute en boucle « BULERÍAS DE UN CABALLO MALO » pour répéter à chaque fois le « Sometimes i feel Guardame Guardame Guardame » en criant et penser que c'est le climax de mon existence

- qui n'arrête pas de boire du thé matcha

- qui me mords les ongles

- qui ai peur de louper des CM d'Histoire parce que je n'aime pas ne pas connaître ce que le professeur a dit, mais me mentir en me disant que ce qui m'importe c'est le métadiscours du professeur

- qui remplis ma gourde à la BSG juste pour faire une pause éloignée de ce que l'on pourrait considérer comme nécessaire

- qui rigole avec lui sur qui on épouserait si on devait choisir entre Hadrien ou Trajan

- qui allonge de manière surdimensionnée les voyelles longues en faisant mes exercices d'arabe pour le cours de grammaire à 8h un lundi

- qui bois une tisane avant de dormir en croyant que ça va m'aider à concilier le sommeil

- qui parle de plus en plus en TD de Romaine sans avoir peur de me

tromper et de confondre la *sacro sanctitas*, la puissance tribunitienne, l'*auctoritas* et la *potestas*

- qui cherche des synonymes et des connecteurs logiques lorsque je dois faire un DM

- qui écoute le cover de « I See A Darkness » de Rosalía avant de prendre un vol pour rentrer chez moi

- qui, égoïste que je suis, utilise « jei » et « moi » dans le même énoncé en ignorant « La vie de Henri Brulard » de Stendhal et de son « De je mis avec moi tu fais la récidive »

- qui me rappelle de ses yeux oranges et du qipao bleu sur elle

- décide de faire une liste en énumérant mes vices pour sortir de mon supposé « genre littéraire » et vouloir créer un récit anxigène

sauf que moi, je ne suis pas Bukowski.

Moi, je ne veux pas faire les choses pour plaire au plus grand nombre, peut-être que, au fond, je suis un peu comme lui après tout.

<sup>1</sup> Paroles de musique extraites de la chanson *BULERÍAS DE UN CABALLO MALO* de Ralphyie Choo.

## MILA FERRARIS

Après deux années de prépa littéraire passées au lycée Louis-le-Grand, je redécouvre ma passion pour le dessin à la Hear, école d'art où je renoue avec ma pratique artistique. Je me recentre sur le plaisir du geste et de son déploiement, qui me porte aujourd'hui jusque dans les espaces magiques de l'illustration.

## AZCO

Salut moi c'est Azco, je dessine des caricatures depuis 2016. J'ai passé ma scolarité à gribouiller dans la marge de mes cahiers pour passer le temps et faire marrer mes potes. À côté de ça je suis sensible depuis petit aux injustices et j'ai toujours cherché à comprendre pourquoi... C'est peut-être dû à mon enfance et à ma mère. Naturellement l'envie de devenir caricaturiste s'est fait sentir et le déclic a été la Loi Travail de 2016 et la présidence de Macron.

**Directrice** Mélina Tornor

**Rédacteur.ice.s en chef** Valentine Pastor, Alexis Duarte, Lucas Brangé

**Président honoraire** Mario Ranieri Martinotti

**Secrétaire de rédaction** Manon Kubiak

**Responsables de rubrique** Alexis Duarte, Edouard Brugnot, Manon Kubiak, Valentine Pastor, Lucas Brangé, Lisa Hazan, Emma Del Ponte, Carlotta Penquer-Yalamow, Elyse Béasse, Jeanne Dufour

**Direction artistique** Lucia Lefèvre

**Trésorier** Gabriel Desbordes

**Coordinateur dessin de presse** Mila Ferraris

**Directrices de la communication** Satya Ambroise et Margot Blaise

**Coordinatrice du pôle conférence** Eléonore Gogé

**Illustrateur.ice.s** Evren, Mila Ferraris, A.V. (Alix), Anthéa, Azco, Cééf, Sophie Morales

**Rédacteur.trice.s** Lavinia Nemes, Mélina Tornor, Alexis Duarte, Emily Worlock, Guélan Zaour, Laura Ferhane, André, Labarthe, Adam Orsatelli, Mila Ferraris, Laëtitia Le Moan, Lisa Hazan, Sarah Rollán El Kasri Gritli

**Mise en page** Pauline Annibal

Imprimé à Condé-sur-Noireau par Corlet Imprimeur SA

Association régie par la loi de 1901 : N° SIRET : 814 503 645 000 16

redaction.lagazelle@gmail.com

Facebook : Journal La Gazelle  
Instagram : @journal\_lagazelle



Sorbonne Nouvelle  
université des cultures



Financé par la  
UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON SORBONNE

